

ALGÉRIE-OAT

M. Ouyahia reçoit le Directeur général de l'Organisation arabe du travail

P. 5

ALGÉRIE-FRANCE-LIBYE

M. Messahel reçoit l'envoyé spécial français pour la Libye

P. 5

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

M. Raouya évoque la coopération économique et financière avec le vice-président de la Chambre de Commerce américaine

P. 5

23^E RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS AU CIC

Hommage au Président Bouteflika pour ses efforts en faveur de la réforme de la Justice



Le groupe africain de l'Union internationale des magistrats (UIM) a rendu hommage, hier à Alger, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses efforts en faveur de la réforme du secteur de la Justice en Algérie. A l'ouverture des travaux de sa 23^e réunion, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Bahal sous le haut patronage du président de la République, premier magistrat du pays, le groupe africain de l'UIM a honoré le Président Bouteflika pour ses efforts en faveur de la réforme du secteur de la Justice en Algérie.

P. 3

Conseil de la nation :

Aujourd'hui présentation et débat du projet de loi sur l'apprentissage

P. 3

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Les crimes coloniaux toujours pas reconnus par la France

P.p 6-7



SANTÉ

HYPERTENSION

5 façons de normaliser votre tension naturellement

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 (U20)
2^E TOUR QUALIFICATIF
ALLER :

Algérie-Ghana vendredi au stade du 5-Juillet (FAF)

P. 21

RÉGIONS
M. Bedoui relève l'importance accordée par l'Etat au développement des zones enclavées

P. 4

MDN

Ouverture à Alger du séminaire national «Perspectives et stratégie de développement de la logistique au sein de l'ANP»

P. 3

CONSEIL DE LA NATION

Présentation du texte portant sur la loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte portant sur la loi fixant les règles applicables en matière

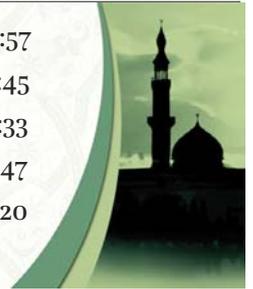
d'apprentissage. Les textes sus cités seront soumis à adoption lors d'une séance plénière prévue dimanche 13 mai, indique un communiqué du Conseil de la Nation.



Horaire des prières

Mardi 22 Chaâbane 1439

Fajr	03:57
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:47
Isha	21:20



MOUDJAHIDINE

M. Zitouni à Guelma



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail entamée hier dans la wilaya de Guelma. Le ministre préside à cette occasion les festivités officielles marquant la commémoration du 73e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE

Conférence de M. Bachir Messaitfa

L'ancien secrétaire d'Etat, chargé de la prospective et des statistiques, M. Bachir Messaitfa, animera une conférence demain mardi 9 mai à partir de 10h au Palais de la Culture, Mourdi-Zakaria, sur le rôle de la langue dans la réalisation du développement économique.

SÛRETÉ DE WILAYA DE BLIDA

Session de formation sur la protection de l'enfance



La Sûreté de wilaya de Blida, organise aujourd'hui et demain, au niveau de l'unité 101 de maintien de l'ordre de Beni Merad, une session de formation assurée par l'inspection régionale de la police

du Centre, dans le domaine de la protection de l'enfance. Prendront part à cette session de formation, des cadres de la Sûreté nationale, des professeurs universitaires et de spécialistes en psychologie.

FFS

Commémoration des massacres du 8 Mai

A l'occasion de la commémoration du 73e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le parti du Front des forces socialistes (FFS), organise des conférences à Souk El Tenine, Derguina et Kherrata dans la Bejaïa, Sétif (devant la stèle du martyr Bouzid Saal) et à Guelma.



LYCÉE EMIR-ABDELKADER CASBAH

Conférence historique

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h au lycée Emir Abdelkader de la Casbah (Alger), une conférence historique sous le thème «Massacres du 8 mai 1945, sacrifices, et honneur éternel».

JEUDI À LA SALLE IBN ZEYDOUN

Concert

reggae et jazz

L'Office Riadh El Feth, organise jeudi 10 mai à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un concert de musique reggae et jazz animée par le groupe Tryo.



Météo



	Max	Min
Alger	19°	11°
Oran	22°	14°
Annaba	19°	13°
Béjaïa	19°	13°
Tamanrasset	36°	19°

MUSÉE DU BARDO

Exposition sur la préhistoire

Le musée public national du Bardo, organise une exposition temporaire intitulée «Les Idées reçues de la préhistoire».



Ooredoo et l'UGCAA scellent un partenariat stratégique



Acteur majeur dans le développement économique national, Ooredoo devient le Partenaire de l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens (UGCAA) à la faveur d'une convention de partenariat paraphée conjointement par le Secrétaire Général de l'UGCAA, M. Saleh Souleïh et le Directeur Business Sales de Ooredoo, M. Mahdi Benmedjber. La cérémonie de signature de cette convention s'est déroulée le dimanche 06 mai 2018 au siège de l'UGCAA sis à Alger. A la faveur de ce partenariat exclusif, Ooredoo accompagnera l'UGCAA dans ses démarches au profit des fédérations, commerçants et artisans adhérents de cette organisation en leur offrant des solutions innovantes et adaptées en communication et Internet à travers notamment ses offres Haya Business et Sahla Box Pro, visant à moderniser et à faciliter le quotidien des commerçants et artisans algériens à travers tout le territoire national. A travers ce partenariat stratégique, Ooredoo exprime sa volonté de promouvoir ses relations avec les opérateurs économiques issus de divers secteurs d'activités et confirme sa politique quant à sa participation active au développement économique et technologique de l'Algérie.

PALAIS DE LA CULTURE «Marché de l'art»

Le Palais de la Culture, abrite jusqu'au 14 mai, la première manifestation du «marché de l'art» baptisée «le Printemps de l'Art». Cette manifestation a pour principal objectif de promouvoir et de donner la possibilité aux artistes de se faire connaître à travers leurs œuvres. Elle est aussi l'occasion de promouvoir et de faire connaître l'histoire de l'art en Algérie à travers une exposition des œuvres des participants, représentant les 48 wilayas du pays.

COMPLEXE OLYMPIQUE MOHAMED BOUDIAF
Lancement de la caravane «Mémoire et histoire»

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, procédera ce matin à partir de 9h30 au Complexe olympique Mohamed Boudiaf, au lancement de la caravane «Mémoire et histoire».

ALLIANCE ASSURANCE
Création du club média

A l'occasion de la création de son club médias, la compagnie Alliance assurances, organise dimanche 13 mai à partir de 8h30 à l'hôtel Lamaraz de Kouba (Alger), une session de formation au profit des journalistes ayant pour objectif d'inculquer la culture des assurances.

CRASC D'ORAN
Workshop sur l'informel

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 9h, un workshop sur l'informel en Algérie : acteurs, stratégies et frontières.

DEMAIN À TEBESSA
Session de formation sur l'entrepreneuriat

La maison de l'entrepreneuriat de l'université Larbi Tebessi en collaboration avec m'Agence locale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), organise demain mercredi 9 mai à partir de 9h, la 3e session de formation sur l'entrepreneuriat intitulée «Jeu d'entreprise, business game» au profit des étudiants de l'université.

23E RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS AU CIC

Le groupe africain de l'UIM rend hommage au Président Bouteflika pour ses efforts en faveur de la réforme de la Justice

Le groupe africain de l'Union internationale des magistrats (UIM) a rendu hommage, hier à Alger, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses efforts en faveur de la réforme du secteur de la Justice en Algérie.

A l'ouverture des travaux de sa 23e réunion, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal sous le haut patronage du président de la République, premier magistrat du pays, le groupe africain de l'UIM a honoré le Président Bouteflika pour ses efforts en faveur de la réforme du secteur de la Justice en Algérie. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a ainsi reçu, au nom du chef de l'Etat, un cadeau symbolique remis par le président de l'Union internationale des magistrats, Christopher Régnard et le président du groupe africain de l'UIM.

Dans une brève allocution, le président de la délégation malienne a salué «au nom du groupe africain de l'UIM, de son président et des délégations participant à cette réunion, les efforts du Président Bouteflika, connu au Mali par Si Abdelkader El-Mali», soulignant «son engagement en faveur d'une justice indépendante et efficace».

Il a estimé, à ce propos, que «la création de la commission de réforme du secteur de la justice dès son investiture est la meilleure illustration de cet enga-



gement». «L'Algérie est devenue une référence en matière de modernisation du secteur de la justice», a-t-il affirmé,

souhaitant que «l'expérience algérienne qu'a profité au Mali soit généralisée à d'autres Etats»

ARMÉE

Ouverture à Alger du séminaire national «Perspectives et stratégie de développement de la logistique au sein de l'ANP»

Les travaux du séminaire national intitulé «Perspectives et stratégie de développement de la logistique au sein de l'Armée nationale populaire - Défis et enjeux opérationnels, technologiques et financiers», ont débuté hier au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), indique un

communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

L'ouverture des travaux de ce séminaire a été assurée par le Chef du Département Organisation-Logistique de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire au nom du Général de Corps d'Armée, Vice-ministre de la Défense

nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, précise le même source.

Ce séminaire constitue «une opportunité pour l'ensemble des cadres de l'ANP activant dans le domaine de la logistique et du corps de bataille, ainsi que les spécialistes en la matière, pour

échanger les expériences, partager les informations, améliorer et enrichir les connaissances dans ce domaine, étudier et analyser les différents enjeux et défis liés au développement de la logistique au sein de l'ANP», souligne le MDN.

LIGUE DES OULÉMAS DU SAHEL : Entame des travaux du 7^e Atelier à Conakry

Les travaux du 7e Atelier régional de la Ligue des Oulémas (érudits), Prêcheurs et Imams du Sahel ont débuté hier à Conakry en présence des représentants des pays membres et de hauts responsables guinéens. Le coup d'envoi des travaux a été donné par le ministre d'Etat, ministre de la Sécurité et de la Protection civile de la République de Guinée, Abdoul Kabele Camara, en présence de représentants diplomatiques des pays membres et observateurs de la Ligue, dont l'ambassadeur d'Algérie en Guinée, Fassih Rabah. Dans une brève allocution, le ministre d'Etat guinéen s'est dit «fier» que son pays abrite les travaux de cet atelier portant sur un thème d'une importance capitale: «les valeurs et les principes de l'Islam dans la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent». Pour lui, la forte présence à l'atelier d'hommes de religion, de médias, de diplomates et d'experts, renseigne sur l'intérêt accordé par les pays membres et observateurs de la Ligue au retour de la sécurité, la paix et la stabilité dans leurs régions respectives et dans le

monde. «Sans ces trois conditions, il n'y a pas de développement. Nous ne pourrions même pas pratiquer notre religion convenablement ou même faire nos cinq prières tranquillement», a-t-il soutenu, louant le travail accompli par la Ligue en faveur d'un Islam modéré.

Pour sa part, le secrétaire général adjoint du ministre guinéen des Affaires religieuses, El Hadj Camara, a affirmé que les activités de la Ligue, permettront, sans aucun doute, de réintégrer les bonnes pratiques de l'Islam, ajoutant que cela guidera les savants et les Imams du Sahel et ceux du reste du continent africain, dans leur quête vers l'éradication de l'extrémisme violent.

De son côté, le président de la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel le nigérian, Ahmed Murtala, a indiqué que le thème de l'atelier de Conakry ambitionnait d'identifier des solutions à la sévère crise d'ordre éducatif et comportemental, qui continue de secouer les sociétés musulmanes, dont celles du Sahel. Le secrétaire général de la Ligue, l'algérien, Youcef Belmehdi, a,

quant à lui, précisé que le thème de l'atelier rappelait que les préceptes de l'Islam étaient basés sur l'amour d'autrui et la tolérance. Organisé avec l'appui de l'Unité de fusion et de liaison des pays du Sahel (UFL), l'atelier de Conakry s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités de la Ligue pour prévenir contre l'extrémisme et le radicalisme violent à travers la promotion de l'éducation religieuse et les valeurs de l'Islam.

Créée en janvier 2013, la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel regroupe les membres permanents suivants: l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad. La République de Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont rejoint la Ligue en tant que membres honoraires. Basé à Alger, l'UFL est un mécanisme de coopération régional des pays du Champ, permettant de coordonner les actions menées pour la prévention, la sensibilisation et la lutte contre le terrorisme, avec l'Union africaine et le processus de Ouakchott.

CONSEIL DE LA NATION: Présentation et débat du projet de loi sur l'apprentissage aujourd'hui

Le Conseil de la Nation reprendra aujourd'hui ses travaux, en séance plénière, consacrée à la présentation et au débat du projet de loi définissant les règles applicables en matière d'apprentissage, a indiqué hier un communiqué du conseil.

Lors de cette séance, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels répondra aux interventions et préoccupations des membres du conseil de la Nation, concernant ce projet de loi, indique-t-on de même source. Parmi les mesures approuvées par ce texte de loi récemment adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'accès de l'apprenti à un présalaire, aux services de sécurité sociale dans le cadre de la couverture sociale, aux allocations familiales, au droit à un congé de maternité et au contrôle médical, la garantie des droits de brevets d'invention pour l'apprenti créateur tout au long de son stage de formation, à travers l'octroi des droits d'auteurs». Il offre également «la possibilité de recrutement de l'apprenti sans recours préalable aux dispositifs d'emploi».

La formation par apprentissage est ouverte à tous les jeunes âgés entre 15 à 35 ans maximum, à la date de signature du contrat d'apprentissage et y sont exclus des personnes présentant des handicaps physiques. Il est tenu compte des vœux et capacités des candidats aux postes d'apprentissage lors de l'orientation.

L'orientation de l'apprenti est organisée, en association avec l'établissement public de formation professionnelle et l'employeur, la durée de formation par apprentissage étant fixée de 1 à 3 années maximum, selon les spécialités. Il est également prévu, en vertu de cette loi, «la création d'une banque de données auprès de l'administration centrale du ministère». Les données «sont établies par commune et par wilaya et comportent notamment la liste nominative et les qualifications professionnelles des maîtres d'apprentissage, des artisans ainsi que la liste des employeurs».

Le nouveau texte de loi fait obligation à la commune d'œuvrer, en coordination avec les établissements publics de formation professionnelle se trouvant sur son territoire, à la promotion de l'apprentissage à travers l'information du large public, notamment des jeunes, sur les opportunités de placement en matière d'apprentissage offertes par les différents employeurs», ainsi que la mise en place au niveau local, d'une commission de conciliation pour tout litige éventuel à l'occasion de l'exécution du contrat d'apprentissage.

La formation par apprentissage sera consacrée au niveau des entreprises publiques, ainsi que la possibilité pour les entreprises publiques à caractère industriel et commercial relevant de l'Armée populaire nationale (ANP) d'accueillir les apprentis au même titre que les sociétés étrangères activant en Algérie.

Le texte souligne également que les chambres nationales, régionales et de wilayas du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat et des métiers de la pêche, les collectivités locales, ainsi que les unions professionnelles, les organisations patronales, les associations concernées contribuent à la promotion de l'apprentissage», relevant également que des inspecteurs du travail et des inspecteurs chargés de l'apprentissage «peuvent mener des opérations conjointes de contrôle dès la mise en apprentissage des apprentis, et de procéder à l'identification des nouveaux postes d'apprentissage au sein des organismes employeurs».

EL-BAYADH: Poursuite des programmes d'appui destinés au secteur agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé, dimanche, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Bayadh, la poursuite de tous les programmes d'appui destinés au secteur agricole.

Inaugurant une chambre froide de 2.000 m³ au niveau d'une exploitation agricole privée (140 hectares), située dans la commune de Sidi Amar, le ministre a indiqué que «l'Etat s'engage à poursuivre l'appui accordé aux professionnels du secteur agricole et l'encouragement de tous les

investisseurs à redynamiser et promouvoir ce secteur stratégique», ajoutant que «ses services œuvreront à la régularisation de la situation juridique des propriétaires d'exploitations agricoles productives, en vue de les encourager et de les soutenir». Inspectant le centre de reproduction de la gazelle dans la commune de Brizina qui compte 146 têtes (Rym et Dorcas), M. Bouazghi a appelé à assurer toutes les conditions «matérielles» nécessaires pour préserver cette espèce, en voie de disparition, soutenant que «le ministère veillera à l'extension de la superficie réservée à l'élevage des gazelles».

Les responsables de ce centre relevant de l'Agence nationale pour la conservation de la nature (ANN), ont annoncé que «l'agence a signé récemment deux conventions, la première avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour développer la recherche scientifique en matière de reproduction de la gazelle, et la deuxième avec le Centre national de l'Insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG), en vue de multiplier le nombre des gazelles».

La superficie du centre, actuellement de 8 hectares, devra passer à 200 hectares, à travers l'annexion des surfaces avoisinantes, afin d'assurer les conditions de reproduction adéquates. M. Bouazghi a inspecté, aussi, le projet du complexe régional des viandes rouges, en cours de réalisation au niveau de la commune de Bougtob, avec un coût de réalisation estimé à 1,6 milliard DA. Ce complexe de 15 hectares dont la capacité de production annuelle est de 12.000 tonnes de viandes rouges, permettra, dès sa mise en service, la création de 100 postes d'emplois permanents.

Dans la commune d'El Kheïter, le ministre a posé la première pierre du projet d'un particulier, consacrant une superficie de 17 000 ha à des oliveraies et 1.000 ha à l'élevage de vaches laitières et à la production du lait et de ses dérivés.

Il a été procédé récemment au lancement de l'opération de plantation de 100 ha d'oliviers, outre la préparation du terrain pour abriter un projet d'élevage de vaches laitières. Il est prévu, dans un premier temps, un élevage de 3.000 têtes bovines pour atteindre un total de 21.000 têtes à l'horizon 2024, à même d'assurer 225 millions litres de lait frais par an. Le lancement de la production, au titre de ce projet, aura lieu en 2020 avec la garantie de 30 millions litres par an, outre la création de 400 postes d'emploi permanents et 100 postes d'emploi saisonniers au profit des jeunes de la région.

Dans la commune de L'kef Lahmar où le ministre a inspecté la bande forestière, de 150 ha de superficie, 257 arbres ont été plantés à l'occasion, sous le slogan «un arbre pour chaque martyr», en hommage des victimes du crash de l'avion militaire survenu le 11 avril dernier à Boufarik.

Au chef-lieu de wilaya, M. Bouazghi a inspecté le projet de réalisation d'une unité de stockage de céréales et légumineuses d'une capacité de 10.000 tonnes, exhortant les responsables du projet à hâter les travaux de réalisation. Répondant à la préoccupation des éleveurs de la wilaya concernant la garantie du fourrage, le ministre de l'Agriculture a indiqué que depuis le début de l'année en cours, 68.000 quintaux ont été réservés aux éleveurs d'El-Bayadh et Saïda, précisant que ses services «veillent à garantir l'orge à tous les éleveurs et à barrer la route aux opportunistes et spéculateurs».

DÉVELOPPEMENT

M. Bedoui relève l'importance accordée par l'Etat au développement des zones enclavées

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a relevé hier depuis la commune de Beni Ourtilane (à 84 km au nord de Sétif) l'importance accordée par l'Etat au développement des zones enclavées.

Au deuxième jour de sa visite de travail effectuée dans cette wilaya, M. Bedoui, accompagné par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué que «le processus de développement n'a pas de frontières et se poursuivra dans les moindres recoins de notre pays».

Il a dans ce sens déclaré, que les programmes de développement, mis en place notamment dans les domaines de la santé, l'éducation, l'alimentation en eau potable et la réalisation des routes, seraient «profitables à tous les citoyens particulièrement ceux des zones enclavées».

Affirmant que la dynamique de développement à laquelle aspire le pays ne saurait se réaliser sans la conjugaison des efforts de tous, le ministre a souligné que le Président de la République Abdelaziz Bouteflika a œuvré et continue d'œuvrer en faveur de la consécration de la dimension sociale de l'Etat qui se traduit par la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Noureddine Bedoui qui était accompagné par Hocine Necib a lancé, depuis la commune d'Ain Legradj, située à 60 km au nord de Sétif, le chantier des travaux de dotation en eau potable de six com-

munes du nord de la capitale des Hauts plateaux à partir du barrage de Tichy Haf (Bejaia) dans le cadre du projet des grands transferts des eaux, adopté par les pouvoirs publics, pour satisfaire les besoins exprimés en matière d'AEP et consolider le développement dans ces zones enclavées. Le projet qui concerne, entre autres, les communes de Beni Ourtilane, Ain Legradj, Guenzet et Beni Mouhli a nécessité la mobilisation d'un investissement de l'ordre de 76 milliards de dinars pour la réalisation de 72 km linéaires de conduite d'eau et dix (10) stations de pompage, selon les informations données sur place. Une fois opérationnel, ce projet d'envergure permettra une alimentation en eau en H24 pour 78000 âmes que totalisent les six communes, a-t-on précisé. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a instruit, in situ, à l'effet de réduire le délai de réalisation de ce projet, arrêté à 26 mois, soulignant que ce projet revêt «le caractère d'urgence» et les moyens humains et financiers doivent être mobilisés pour le réceptionner dans les meilleurs délais. De son côté, le ministre des Res-



sources en eau, Hocine Necib a annoncé le projet d'alimentation en eau potable au profit des communes de Bouandes, Bousselam, Moaklene et Tellaifacene à partir du barrage Ain Zada. Dans la commune de Bougaâ, à 50 km au nord de Sétif, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présidé une rencontre avec les représentants de la société civile au cours de laquelle il a réitéré l'engagement de l'Etat à poursuivre le développement, à travers l'encouragement de l'investissement et la réalisation de projets devant améliorer les conditions de vie des citoyens de la région particulièrement ceux liées à

l'électrification rurale, à l'AEP et à l'habitat.

Dans la commune de Beni Ouatine, M. Bedoui s'est recueilli à la mémoire de l'érudite Hocine El Ouartilani (1713-1779) grand père du cheikh Fodil El Ouartilani (1906-1959), avant d'inspecter le projet de réhabilitation de la Maison du cheikh Fodil El Ouartilani. Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et des Ressources en eau devront présider, dans la commune El Ouricia, la cérémonie de mise en service du projet de renforcement d'alimentation en eau potable des habitants à partir du barrage EL Mouane.

ADRAR :

Associer les jeunes, notamment les universitaires, à la préservation de l'environnement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a mis l'accent, hier à Adrar, sur l'importance de l'implication des jeunes, notamment les universitaires, dans les efforts de préservation de l'environnement. «Il appartient d'associer les jeunes, notamment les universitaires dans les actions de préservation de l'environnement en vue de soutenir les efforts de lutte contre le déséquilibre éco-systémique et la réalisation du développement durable», a indiqué la ministre dans un point de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Mme Zerouati a estimé que la frange juvénile est un facteur humain essentiel dans la consolidation des efforts de protection de l'environnement, en l'impliquant dans les campagnes de sensibilisation pour l'ancrage de la conscience environnementale en milieu social, à l'ère notamment des défis imposés par les changements climatiques. Elle a, à ce titre, mis l'accent sur l'encouragement et l'accompagnement des projets de jeunes ayant une dimension environnementale, ainsi que sur l'intensification de la formation liés à ce volet, à l'instar des projets de collecte et de recyclage des déchets et l'entretien des espaces verts. «L'Etat a déployé des efforts considérables à travers la création des centres d'enfouissement technique des déchets (CET) et le renforcement des efforts de traite-

ment des eaux usées au niveau des collectivités locales», a ajouté Mme Zerouati. Signalant l'expérience de l'Algérie en matière de préservation de la biodiversité, à travers le programme du barrage vert, la ministre a fait savoir que ce projet sera relancé par une nouvelle opération, qui sera financée par l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et devant porter sur la réalisation d'une bande verte à travers différentes régions du pays. Eu égard à l'importance de l'afforestation dans la protection des sols et des terres fragiles, les régions du Sud, confrontées à des défis climatiques et géographiques, occupent une bonne place dans ce programme de développement, a-t-elle fait savoir. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a assuré, par ailleurs, que les efforts seront axés sur la consolidation de l'exploitation des énergies renouvelables, dont la wilaya d'Adrar constitue un pôle d'excellence en la matière, pour développer les activités agricoles et contribuer à la réduction des coûts induits par l'exploitation de l'énergie électrique traditionnelle, notamment dans les régions frontalières. «Le recours à l'exploitation des énergies renouvelables dans ces régions de l'extrême Sud devra garantir un développement durable à même d'influer positivement sur les conditions de vie de leurs populations», a-t-elle souligné.

Mme Zerouati a inspecté, lors de cette visite de travail, la centrale solaire (photovoltaïque) implantée au chef lieu de wilaya, ainsi qu'une micro-entreprise spécialisée dans le recyclage du plastique opérant au niveau de la zone d'activités. Elle a visité aussi un espace écologique réalisé au niveau du centre psychopédagogique d'Adrar par la direction de l'Environnement, usant d'articles recyclés, avant de présider une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre les directions de l'Environnement et de l'Action sociale et la Solidarité. Mme Zerouati, qui s'est rendue respectivement dans la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar et dans la commune frontalière de Timiaouine, a annoncé l'octroi d'une enveloppe de 120 millions DA pour la réhabilitation de l'exutoire, à travers la création d'un système de lagunage et de sédimentation pour le traitement des eaux usées, ainsi que l'octroi d'un montant de 500 millions DA pour la réalisation de projets d'aménagement urbain au profit de la commune de Timiaouine. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables s'est, par ailleurs, enquis des activités de l'unité de recherches en énergies renouvelables en milieu saharien, sise dans la zone de Tellien, et devra clôturer sa visite de travail par une rencontre avec la société civile.

ALGÉRIE-OAT M. Ouyahia reçoit le Directeur général de l'OAT

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a reçu hier, à Alger, le Directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT) Fayez Ali El Matiri, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre des travaux de l'Atelier de formation sur le Réseau arabe des données des marchés du travail, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence de Mourad Zemali, ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

La veille, le DG de l'OAT a eu des entretiens M. Zemali sur les développements survenant sur le marché du travail et la coordination et l'action commune entre les pays arabes, particulièrement en matière de lutte contre le chômage.

M. Ali El Matiri s'est également entretenu avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki avec lequel il a évoqué la possibilité de créer un programme d'échange et de partenariat dans le domaine de la formation profession-



nelle, «dans une approche de coopération multilatérale interarabe».

Le DG de l'OAT a été aussi reçu par le ministre de la Solidarité nationale,

de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia.

ALGÉRIE-FRANCE-LIBYE M. Messahel reçoit l'envoyé spécial français pour la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger, l'ambassadeur Frédéric Desagneaux, désigné récemment par le président de la République française en qualité d'envoyé spécial pour la Libye.

M. Messahel a rappelé l'approche algérienne pour une solution politique de la crise libyenne qui consiste notamment à opter «pour le dialogue inclusif comme seul moyen de règlement sous l'égide des Nations unies, lequel doit aboutir à la mise en place d'institutions capables de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye ainsi que son unité et la cohésion de son peuple, de même qu'à faire face aux nom-

breux défis auquel est confronté ce pays frère et voisin à commencer par la menace terroriste».

Le ministre a également mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie pour rapprocher les différents acteurs libyens en présence et accompagner le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye.



Pour sa part, M. Desagneaux s'est «félicité» de la qualité et de la «régularité» de la concertation bilatérale algéro-française sur le dossier libyen.

ALGÉRIE-PAYS BAS Le ministre néerlandais des Affaires étrangères en visite de travail en Algérie à partir de ce jour

Le ministre des Affaires étrangères du Pays-Bas, Stef Blok, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué hier un communiqué du MAE.

Au cours de cette visite, les deux ministres coprésideront les travaux de la troisième session de la Commission mixte de coopération économique et technologique entre l'Algérie et les Pays-Bas.

Cette session «donnera lieu à une évaluation de l'état des relations et de la coopération économique et financière bi-

latérale ainsi qu'à l'examen des voies et moyens de renforcer davantage et de diversifier la coopération multiforme entre les deux pays», souligne la même source.

Outre la promotion du dialogue politique bilatéral, les deux ministres «auront également l'occasion au cours de cette visite, de se concerter sur les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la question du Sahara occidental, la situation au Sahel et au Mali, le dossier libyen, le partenariat euro-méditerranéen, la question du terrorisme, ainsi que la problématique de la mi-



gration. Un Conseil d'affaires algéro-néerlandais «a été créé récemment pour promouvoir, au-delà des relations commerciales, le partenariat industriel et le dévelop-

peement des joints-ventures, dans la droite ligne des orientations du gouvernement algérien pour favoriser la production des biens et services sur le marché algérien», note le communiqué.

ALGÉRIE-OTICE L'OTICE salue les efforts de l'Algérie dans l'application du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires

Le secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), Lassino Zerbo, a salué hier à Alger les efforts de l'Algérie dans l'application de ce Traité et sa dynamique en matière de paix, de sécurité et de stabilité internationales.

«Je suis venu en Algérie dans le cadre d'un atelier que l'OTICE organise à Alger pour le renforcement des capacités en Afrique et pour amener les acteurs et experts internationaux à discuter avec les Africains pour aller dans le sens de la dynamique du gouvernement algérien qui prône la paix, la sécurité et la stabilité internationales», a déclaré M. Zerbo à l'issue d'une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Il a indiqué avoir évoqué avec ce dernier, «ce que fait l'Algérie pour la paix et la sécurité dans le monde et son soutien aux pays africains qui œuvrent à la destruction des armes nucléaires».

L'Algérie, «qui a souffert de 17 essais nucléaires (français) sur son territoire et qui subit encore leurs effets néfastes, accompagne ces questions de paix et de sécurité qui commencent par interdiction totale des essais nucléaires et à l'avenir l'interdiction totale des armes nucléaires», a-t-il ajouté.

Pour rappel, l'Algérie a signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires le 15 octobre 1996 avant de le ratifier le 11 juillet 2003. Au 30 avril 2018, le Traité était signé par 183 Etats.

ALGÉRIE-ETATS UNIS M. Raouya évoque la coopération économique et financière avec le vice-président de la Chambre de Commerce américaine

Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya a reçu dimanche à Alger le vice-président exécutif, chargé des affaires internationales de la Chambre de Commerce des Etats Unis Myron Brilliant, avec qui il a discuté de la coopération économique entre les deux pays, notamment dans le secteur financier, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher, M. Raouya a présenté les différentes réformes en cours dans le domaine financier, notamment en ce qui concerne les efforts consentis pour la modernisation du système bancaire, la mobilisation de l'épargne interne, l'économie numérique et l'inclusion financière.

Il a également donné un aperçu sur «les grands projets stratégiques» qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de diversification économique engagée par l'Algérie, précise le communiqué.

Les deux parties ont aussi procédé à un échange de vues sur les meilleures pratiques d'utilisation des nouvelles technologies de l'information en matière d'inclusion financière, ainsi que le potentiel dont disposent les entreprises américaines en la matière et qu'elles peuvent être mises à la disposition de l'Algérie en fonction de sa demande, ajoute la même source.

A cette occasion, M. Brilliant a présenté, les missions et activités de la Chambre du Commerce américaine, qui est considérée comme l'une des principales institutions économiques dans son pays.

Cette institution qui est présente, a-t-il indiqué, dans plus d'une centaine de pays à travers le monde, veut avoir des relations gagnant-gagnant avec l'Algérie, en s'inscrivant dans le cadre de la politique de diversification de l'économie de l'Algérie.

Il a, à ce titre, réitéré la disponibilité de la Chambre de Commerce américaine à approfondir les discussions avec les principaux départements ministériels en Algérie, pour mettre à profit son rôle de catalyseur et de facilitateur afin d'encourager les entreprises américaines à investir en Algérie.

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Les crimes coloniaux toujours pas reconnus par la France

Cinq décennies après l'indépendance, les crimes coloniaux ne sont toujours pas reconnus par la France officielle, alors que l'Algérie commémore mardi le 73e anniversaire des événements du 8 mai 1945, où plus de 45.000 Algériens ont été massacrés dans une vague de répression sanglante perpétrée par les forces coloniales contre une population qui réclamait son droit légitime à la liberté et à l'indépendance.

Alors que les Français célébraient la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie, marquant la fin de la Seconde guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens sont descendus dans les rues, à Sétif, Guelma et Kherrata, ainsi que dans d'autres villes du pays, répondant à l'appel à une marche pacifique pour l'indépendance de l'Algérie.

Il s'agit d'un droit légitime après plus d'un siècle d'une colonisation ayant affligé tous types de sévices, de brutalité et d'actes inhumains au peuple algérien, le privant de ses droits les plus élémentaires. Mais la réaction de l'administration coloniale était féroce et brutale, en lançant une vague de répression sanglante contre des manifestants sans armes. Plusieurs semaines durant, les forces coloniales et leurs milices ont utilisé tous types de violences, avec des tueries en masse n'épargnant ni femmes, ni enfants, ni personnes âgées.

Les massacres du 8 mai 1945 étaient une démonstration du caractère génocidaire de la France coloniale à travers ses crimes des plus abominables et inhumains commis à l'égard du peuple algérien. Des personnes désarmées abattues à bout portant, exécutions sommaires, d'autres transportées dans des camions pour être jetées dans des ravins, alors que d'autres sont emmenées en dehors des villes pour être exécutées. Leurs corps brûlés sont ensuite enterrés dans des fosses communes. Des fours à chaux étaient, également, utilisés par l'armée française pour se débarrasser des cadavres des victimes, tandis que les bombardements et tous types d'exactions se poursuivaient. Telle est l'entreprise d'oppression, de répression et de massacre menée par



la France coloniale contre une population qui réclamait son droit légitime à la liberté et à l'indépendance, comme l'ont souligné plusieurs témoins et d'historiens, alors que la France officielle refuse toujours de reconnaître de manière claire ces crimes, malgré les multiples appels lancés dans ce sens.

Malgré les appels à la repentance, le volet mémoriel entre l'Algérie et la France reste toujours d'actualité, et demeure un point d'achoppement pour l'essor des relations bilatérales, même si des avancées ont été enregistrées ces derniers temps.

Le président français, Emmanuel Macron, s'est contenté d'utiliser l'expression de «crime contre l'humanité» à propos de la colonisation, une expression qu'il a employée lors

de sa visite à Alger lorsqu'il était candidat à la présidentielle. «Mes convictions sur ce point n'ont pas changé depuis que j'ai été élu président de la République», avait-il affirmé lors de sa dernière visite à Alger en décembre 2017, ajoutant: «Je suis d'une génération de Français pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire». Il a estimé qu'il ne faut pas s'«enfermer» dans ce passé mais «construire un avenir commun et une espérance». Pour le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, il y a une «question d'âge du président Macron et une question d'époque, parce qu'il ne faut pas, à chaque visite présidentielle, revenir sans arrêt sur le passé». D'après Le Drian, «il

faut dire que ce passé a eu lieu, que ce passé était douloureux, parfois dramatique, et dire aussi qu'entre nos deux pays, il y a une chance historique de collaborer ensemble».

Dans le même sillage, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a noté, récemment, que le dossier mémoriel entre les deux pays «avance discrètement ou parfois trop discrètement, mais il avance». Pour sa part, l'Algérie, par la voix de son ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, la France «reconnaitra tôt au tard», les crimes qu'elle a commis pendant 132 ans de colonisation, mettant en avant le droit des générations montantes de tout savoir sur les pratiques répressives des politiques coloniales.

La vérité sur ces pratiques reste

toutefois inaccessible aux Algériens, a-t-il relevé, précisant que «seulement 2% de la totalité des archives, qui sont un bien et un droit de l'Algérie, ont été restitués par la France».

Pour le ministre des Moudjahidines, ce dossier reste en suspens aux côtés de ceux inhérents aux disparus pendant la guerre d'indépendance et aux indemnités des victimes des essais nucléaires dans le Sahara.

Le chemin semble encore long pour que le dossier mémoriel entre l'Algérie et la France soit définitivement clos, et en premier lieu en ce qui concerne la reconnaissance des crimes coloniaux. Le combat continue aussi à travers la société civile, les historiens, les juristes et les avocats.

Le rapport inachevé de la commission d'enquête «Tubert»

Le rapport de la commission d'enquête «Tubert», sur les massacres du 8 mai 1945 dans le Nord-constantinois, demeure, à ce jour, l'unique source d'importance sur ce qui s'est réellement passé durant ces événements, malgré que les rédacteurs du rapport d'enquête avait déploré le fait que la commission n'avait pas pu mener «concrètement» sa mission.

Ainsi, 73 ans après les événements sanglants ayant foudroyé des populations algériennes entières dans les villes et villages des régions de Guelma, Kherrata et Sétif, la vérité historique demeure partiellement connue, au regard des entraves vécues par la Commission d'enquête officielle, nommée le 18 mai par le général Charles de Gaulle et conduite par le général de gendarmerie, Paul Tubert, lors de son déplacement en Algérie. Jeté pour longtemps dans les oubliettes, le contenu du rapport de la commission Tubert sur les événements, préfacé par l'historien Jean-Pierre Peyroulou, a été révélé, il y a quelques années, grâce au site électronique de la Ligue française des droits de l'Homme. Si le rapport n'a consacré que peu d'espace à la «féroce» de la répression contre les Algériens, il dresse, néanmoins, un tableau sur la situation qui prévalait avant le début des massacres et l'atmosphère «insurrectionnelle» qui régnait en Algérie

où «le désir d'émancipation s'était clairement exprimé depuis la remise en 1943 par Ferhat Abbas du Manifeste du peuple algérien aux autorités françaises».

Le rapport de la commission Tubert, qui avait mis l'accent sur le refus des réformes par les colons, a pu, cependant, cerner le climat psychologique qui prévalait en Algérie avant les événements. Il a illustré, en outre, le mobile patriotique des manifestations par la demande de libération de Messali Hadj (leader du mouvement national et dirigeant du PPA). «(...) La commission a constaté que bon nombre de manifestations se sont déroulées en Algérie les 1er et 8 mai. Toutes ces manifestations étaient à caractère exclusivement politique et avaient pour but de réclamer la libération de Messali et l'indépendance de l'Algérie», lit-on dans ce rapport.

Les rédacteurs de ce document ont, à la fin du rapport, suggéré «la présence de troupes mobiles (...) pour ramener la confiance et empêcher la formation de groupes armés échappant à tout contrôle et la définition, avec netteté et sincérité, des programmes politiques et économiques et les pouvoirs publics (autorités coloniales) décideront d'appliquer en Algérie».

Le rapport ne pouvait prétendre cerner l'ensemble des événements, en raison des

«tergiversations» du gouverneur général d'Alger, Chataigneau, obligeant, selon le document, la commission à recourir aux informations confiées par un nombre de personnalités à Alger et aux renseignements recueillis à Sétif durant la journée du 25 mai 1945.

L'historien Peyroulou qui écrivait que la commission n'avait pas pu se rendre à Guelma où «les massacres de civils se poursuivaient» au-delà de la date de l'arrivée de la commission Tubert à Alger, a relevé qu'elle (commission) avait fait du «sur-place à Alger» le 19 au 25 mai. «Pourquoi la commission n'est-elle pas allée à Guelma? Non seulement parce que le général de Gaulle voulait absolument sauver un représentant de la résistance en Algérie, André Achary, l'un des organisateurs de la milice européenne, mais aussi parce qu'à Guelma, la répression menée par cette milice officiellement dissoute, se poursuivait toujours dans les faits. Elle s'est poursuivie jusqu'au 25 juin», avait expliqué l'historien Peyroulou dans sa préface.

En effet, et selon cet historien, qui a consacré un ouvrage sur les événements de mai 1945 à Guelma, «la répression s'est poursuivie jusqu'au 25 juin, jour où le ministre de l'Intérieur Tixier arriva à Guelma. Il y eut 4 morts ce jour-là. Ce furent les

derniers. Quand il repartit, les meurtres cessèrent». «En somme, on promena Tubert et la nomination de la commission «Tubert» fut une menace qu'agita le gouvernement provisoire pour faire cesser la répression. Mais celui-ci n'avait aucune intention de le laisser constater effectivement l'ampleur de la répression», écrivait encore Peyroulou. S'agissant du devenir de cette commission, il a souligné que «le rapport fut oublié. Il ne fut pas diffusé. De toute façon, après la révolte de Madagascar, et une fois la guerre d'Indochine entamée, l'épisode du 8 mai 1945 dans la région de Constantine n'intéressait plus personne en France». La commission avait cessé de travailler officiellement le samedi 26 mai au soir, «dès qu'elle reçut des instructions de revenir à Alger», précise le rapport.

Le général de gendarmerie Tubert, résident contre l'occupation allemande en France, était depuis 1943, membre du Comité central provisoire de la Ligue des droits de l'Homme et membre de l'Assemblée consultative provisoire à la fin de la deuxième Guerre mondiale. Il a été nommé à la tête de la commission d'enquête sur les événements du 8 mai 1945 en Algérie, par le général de Gaulle à la demande du ministre de l'Intérieur Tixier.

MASSACRES DU 8 MAI 1945

L'emblème national levé pour la première fois le 8 mai 1945 à Guelma : une histoire chargée d'émotion et de patriotisme

Les participants à la marche pacifique pour l'indépendance un certain mardi 8 mai 1945 dans la ville de Guelma avaient arboré pour la première fois le drapeau national, dont l'histoire de l'assemblage des étoffes, réalisé par El-Atra Abdou, est chargée d'émotions et de patriotisme.



En dépit du poids de l'âge, El-Atra (95 ans) est saisie d'un enthousiasme particulier quand elle évoque à l'APS l'histoire de la confection du drapeau national. «J'ai utilisé des étoffes de mon trousseau de mariée», se souvient encore cette couturière, affirmant que 73 ans après, l'image de ce drapeau est vivace et attise en elle les sensations patriotiques les plus profondes.

El-Atra, qui a perdu lors des manifestations du 8 mai 1945 deux de ses frères ainsi que de nombreux proches, se remémore, avec beaucoup de peine, ces événements historiques et la sauvagerie de la répression du colonialisme français, mais en raison de sa faiblesse elle laisse son fils Ali Abdou, un retraité du ministère de l'Agriculture, raconter à sa place cette histoire qu'il a eu à écouter à moult reprises.

La famille de sa mère, dont son grand-père Omar, était «connue pour son engagement nationaliste», relate Ali Abdou. Son oncle Ali, dont il a pris le nom après sa mort lors des manifestations du 8 mai 1945, était un joueur de football et un des fondateurs du club Espoir sportif de Guelma en 1941 au côté du chahid Souidani Boudjemaâ.

Smaïl, son second oncle également tombé en martyr durant les manifestations, était un intellectuel engagé qui a fréquenté l'école indigène de Constantine et fut un proche ami du défunt Ali Kafi.

Enthousiasme patriotique à la vue du drapeau national

L'histoire d'El-Atra avec le drapeau national a commencé, affirme son fils, le 3 mai 1945 lorsque son frère Smaïl de retour de Constantine lui demanda de le coudre.

Lui rétorquant qu'elle n'avait pas d'étoffes adaptées pour le faire, Smaïl lui demanda d'utiliser les vêtements de son trousseau de mariée et lui promit de lui offrir

d'autres meilleures après l'Indépendance. El-Atra s'est mariée en 1943. Son père lui offrit alors, en guise de cadeau, une machine à coudre qu'elle conserve soigneusement à ce jour, assure son fils Ali.

«Ma mère n'avait pas hésité une seconde et s'était mise à assembler les étoffes composant l'emblème de la patrie», souligne Ali Abdou, poursuivant : «Mon oncle lui avait expliqué alors que la moitié en blanc symbolise la vie, celle en vert l'Algérie tandis que le croissant et l'étoile représentent le sang des Chouhada». Le 8 mai 1945, la vue du drapeau levé par les jeunes manifestants avait attisé l'enthousiasme patriotique des Guelmis surpris et avait semé la terreur chez les colons, le sous-préfet André Achiary et ses milices. Selon des documents et témoignages, ce mardi, d'ordinaire jour de marché hebdomadaire à Guelma, était alors une journée chômée en célébration de la fin de la Seconde guerre mondiale et de la victoire des alliés. Sur mot d'ordre du parti nationaliste du Mouvement du triomphe des libertés démocratiques (MTLD), les Algériens étaient descendus dans la rue en manifestation pacifique.

A Guelma, la marche eut lieu l'après-midi et avait rassemblé environ 2.000 Algériens de la ville de Guelma et des villages voisins. Les manifestants s'étaient lancés de la région El-Kermat et se dirigeaient vers le monument aux morts, l'actuelle Place 19 mars.

Les marcheurs entonnaient les chants patriotiques du MTLD dont Fidaou El-Djazair et levaient des drapeaux des alliés avec au milieu l'emblème national levé par Ali et Smaïl Abdou, frères d'El-Atra.

Le sous-préfet, entouré de Français, intercepta les manifestants à hauteur de la rue «8 mai 1945» (ex Victor Bernesse) et exigea du cortège de poser les étendards et banderoles, tentant d'arracher de force le drapeau national. Face à l'obstination des ma-

nifestants à maintenir lever le drapeau national, Achiary ouvrit le feu sur la foule suivi aussitôt de la police. Le premier chahid tombé était Boumaaza Hamed.

La sauvagerie coloniale fait 18.000 martyrs

Les balles tirées par Achiary furent l'annonce de terribles massacres contre des civils désarmés que ce préfet orchestra avec les milices de colons et l'armée française. Plus de 18.000 Chouhada, dont les deux frères d'El-Atra Smaïl (20 ans) et Ali (18 ans), tombèrent ce jour-là.

Craignant les représailles des colons français, Messaouda, mère d'El-Atra, avait caché ses deux plus jeunes fils Hamid et Mabrouk dans un tonneau de stockage d'eau, se souvient-elle encore.

Les noms des deux Chouhada de la famille furent par la suite donnés aux nouveau-nés. Conservée dans les archives de l'association «8 mai 1945», une correspondance du chef de la brigade mobile de Guelma, Bouisson, adressée à sa hiérarchie à Alger en date du 23 mai 1945 dit que «l'opération d'exécution par balles de participants à la marche a concerné les nommés : Belazoug Saïd, les deux frères Abdou Ali et Smaïl, Bensouileh Abdelkarim, Douaouria Mohamed, Ouarts Amar et Mabrouk, Chorfi Messaoud et Oumerzoug Mohand Ameziane».

Des documents détenus par des militants en faveur des droits des victimes de ces massacres font état «de plus de 500 citoyens musulmans assassinés sommairement durant le mois de mai 1945 et jetés dans une fosse commune avant d'en être exhumés et emmenés sous escorte des gendarmes français vers le four à chaux de la ferme du colon Lavie à Héliopolis, où il furent incinérés tandis que d'autres furent jetés dans les quatre cavités du précipice Kef El Bouma dans la même commune».

Dans ce même contexte, des militants de l'association «8 mai 1945» fondée à Guelma en 1995 rapportent plusieurs atrocités perpétrées par les milices sanguinaires des colons français dont l'assassinat d'une dame, Zahra Rekkî, après avoir amputé certaines parties de son corps incinéré ensuite ainsi que la crucifixion de Mounmi avec de gros clous sur un des murs du poste de la gendarmerie où il était resté suspendu jusqu'à sa mort.

Pour préserver aux générations montantes la mémoire des victimes de ces massacres, des stèles commémoratives ont été érigées à Guelma, sur 11 sites ayant été le théâtre de ces atrocités dans les communes de Belkhir, Boumahra, Héliopolis, Oued Cheham, Lekhezara et à Guelma-ville.

SÉTIF : Les fosses communes pour dissimuler les atrocités de la France coloniale



Aux cris de liberté des Algériens qui se sont élevés dans une marche pacifique un certain 8 mai 1945, à Sétif, la France coloniale a recouru aux fosses communes pour dissimuler son génocide pensant à tort que les convictions d'un peuple en quête de liberté peuvent être altérées.

Soixante-treize ans après les faits, cet épisode sanglant reste gravé dans la mémoire collective et les fosses communes demeurent un thème sur lequel universitaires et historiens se sont penchés pour «déterrer» des victimes exécutées et enterrées sommairement. Des moudjahidines et des témoins de ces faits relatent toujours cette ambiance d'apocalypse que la France coloniale avait réservée à des milliers et des milliers d'Algériens qui rêvaient de liberté.

Le journaliste Amar Chouaf qui a réalisé pour la Télévision algérienne plusieurs œuvres historiques consacrées aux massacres du 8 mai 1945, affirme à l'APS que ces massacres avec toute leur terreur demeurent une page ouverte au regard du fait que les archives s'y rapportant sont détenues par la France et que les découvertes de fosses communes se poursuivent tant à Sétif qu'à Constantine, Bouira, M'sila... et autres.

Il a ajouté que ces documents ont concerné des fosses communes dans plusieurs régions et atteste que «chaque fosse relate l'horreur de la machine coloniale». L'écrivain journaliste Kamel Beniaïche qui a traduit en avril passé vers l'arabe son ouvrage «Sétif, la fosse commune», a indiqué, pour sa part, à l'APS que son ouvrage est le fruit d'un travail de recherche de plu-

sieurs années à travers de nombreuses contrées touchées par ce génocide, soutenu que le colonisateur français a recouru lors des massacres du 8 mai 1945 à Sétif à divers moyens pour raser totalement de la carte des villages entiers et au lendemain des horribles massacres furent menées les opérations d'enterrement dans des fosses communes.

De son côté, le président de la fondation «8 mai 1945, Abdelhamid Selakdji a affirmé que les massacres entamés un certain mardi 8 mai 1945 à Sétif, se sont poursuivis jusqu'au 30 septembre. Et d'ajouter : «La France coloniale avait pensé que les fosses communes pouvaient cacher un acte abominable».

Des fosses de la honte encore méconnues

«Nombre de ces fosses sont encore méconnues mais

beaucoup d'autres sont connues et parsèment le territoire national à l'instar de celles des localités d'Aïn Roua, Béni Aziz, Amoucha, Aïn Kébir, Bouadess, Sidi Saïd, Chaâbat Lakhra et Héliopolis qui enlacent les cadavres d'Algériens de tous les âges», a soutenu M. Selakdji.

Le seul crime de ces civils fut d'avoir réclamé à la France «traîtrise» d'honneur sa promesse au peuple algérien de lui accorder l'indépendance s'il la soutenait dans son combat contre le nazisme, a-t-il rappelé en relevant que la réponse fut la torture, les massacres sommaires, les bombardements par l'artillerie et des avions, l'incinération dans les fours, et le balancement des innocents des précipices, du haut de montagnes et dans la mer. Le moud-

jahid Amar Sebbia se souvient qu'au lendemain du 8 mai 1945, son père fut arrêté et entraîné par des chevaux jusqu'à la ville de Sétif. «Mon père fut interrogé sous la torture du 20 mai au 23 juillet avant d'être tué et découpé en morceaux puis enterré dans la fosse commune à Sidi Saïd avec 9 autres membres de la famille» se souvient-il.

Amar et ses frères furent, ajoute-t-il, transférés vers la ville d'Oran où ils furent accueillis par une dame généreuse du nom de Belkaïd Kheira. Pour l'historien Gilles Manceron, rencontré samedi dernier à l'université de Sétif en marge d'un séminaire sur «les massacres coloniaux», le nombre des fosses communes consécutives aux massacres commis par l'armée coloniale et les milices civiles françaises durant les mois ayant suivi l'insurrection du 8 mai 1945 est «difficile à déterminer».

«Les fosses de Kherata, de Chaabet Laakhra, de Melbou et du littoral voisin et de la carrière de Héliopolis témoignent de cette pratique macabre qui a été reproduite par le colonisateur français durant la Guerre de libération de l'Algérie», souligne cet historien qui relève que «la propagande française s'était alors évertuée à inventer des prétextes pour ces atrocités commises par des colons assassins».

Ces événements du 8 mai 1945 qui avaient débuté avec des manifestations pacifiques avant de se terminer par des fosses communes, imprimèrent dans la conscience des Algériens la conviction que le colonisateur qui a occupé le pays par la force devait en sortir par la force, constituant ainsi l'étincelle de la Guerre de libération.

TLEMCCEN

La situation de la langue arabe au sein de l'école maghrébine en débat aujourd'hui

Un colloque maghrébin sur «la situation de la langue arabe au sein de l'école maghrébine» sera organisé aujourd'hui à Tlemcen, a-t-on appris des organisateurs.

Cette rencontre de deux jours abordera plusieurs thématiques comme la réforme de l'enseignement de la langue arabe et la promotion de son enseignement dans les pays maghrébins, a indiqué Louati Fatima, membre du comité scientifique du colloque.

Cette rencontre permettra également d'examiner la situation de la langue arabe à l'école maghrébine des trois cycles, de présenter des modèles d'enseignement de la langue arabe et de se pencher sur l'impact de la linguistique moderne dans le développement de la pratique de la langue. Le colloque sera animé par des universitaires, des chercheurs issus de dix universités du pays, du Maroc, de Tunisie et de Libye qui débattront de l'apport de la linguistique dans l'élévation du niveau de la langue arabe, des stratégies d'enseignement, des niveaux linguistiques et autres sujets académiques.

Les participants au colloque auront à débattre également de l'apport des nouvelles technologies numériques dans l'amélioration de l'enseignement destiné aux personnes aux besoins spécifiques, les perspectives de l'enseignement électronique (e-learning) de la langue arabe.

Cette rencontre est organisée par le centre de recherche scientifique et technique de développement de la langue arabe relevant de l'université Aboubekr Belkaid de Tlemcen.

TRANSPORT

Le projet d'extension du réseau du tramway d'Oran est toujours d'actualité

Le projet d'extension du réseau du tramway d'Oran «est toujours d'actualité» et des efforts intenses sont déployés au niveau de la wilaya et du gouvernement pour le concrétiser dans «les délais impartis», a indiqué dimanche le wali d'Oran, Mouloud Chérifi.

Présidant une journée d'étude sur le thème «Tramway, levier du développement urbain à Oran», organisée par l'APW en collaboration avec la Société de gestion du tramway d'Oran «Setram», M. Chérifi a tenu à rassurer que le projet d'extension du réseau du tramway d'Oran «existe toujours et sera concrétisé dans les délais impartis». Des efforts sont déployés actuellement pour obtenir des crédits supplémentaires en vue de lancer le projet d'extension de 18,7 km à 53 km.

Ce projet, gelé pour des raisons financières surtout à cause de la baisse des prix du pétrole, porte sur la réalisation de trois tracés qui s'ajoutent au tracé mis en exploitation actuellement reliant Sidi Maarouf, est d'Oran, à l'université d'Es Sénia, en passant par 32 stations proches des zones très fréquentées, notamment le centre-ville d'Oran. Il s'agit de nouveaux tracés reliant le tracé exploité à l'université de Belgaid, à l'est de la ville, l'aéroport international d'Es Sénia «Ahmed Benbella» et la région ouest du Groupement urbain d'Oran qui abritera à l'avenir le projet de la nouvelle ville.

Le wali d'Oran a indiqué que les études du projet d'extension du tramway d'Oran se poursuivent et la priorité dans la réalisation sera celle du tracé de l'université de Belgaid, situé sur le même site géographique du village méditerranéen, le complexe sportif olympique, ajoutant que cette priorité est urgente pour la bonne organisation des Jeux méditerranéens 2021. Par ailleurs, le même responsable a annoncé le lancement, à Oran, d'une réflexion pour la réalisation du projet d'organisation et de modernisation du transport urbain où tous les moyens disponibles du secteur public et privé doivent être en harmonie pour assurer un service meilleur avec des moyens modernes.

APS

TIPASA :

Remise des clés de plus de 2.500 logements sociaux avant et après le mois de Ramadhan

Des préparatifs sont en cours à Tipasa en vue de la remise des clés de plus de 2.500 logements sociaux avant et après le mois sacré de Ramadhan dans cinq communes de la wilaya, a annoncé dimanche le wali, Moussa Ghelali.

«Nos services s'apprentent au lancement, au courant de cette semaine, de la plus grande opération d'attribution de logements enregistrée à Tipasa depuis début 2018», a indiqué à l'APS le wali, signalant que cinq (5) communes de la wilaya sont concernées par la remise des clés de quelque 2.520 logements publics locatifs (LPL).

Ces LPL se répartissent à raison de 800 unités dans la commune de Koléa, 520 à Merad, 500 à Hattatba, 350 à Chaibia et 350 à Sidi Amar, a-t-il précisé, ajoutant qu'il s'agit-là de logements prêts à être attribués depuis un temps, mais dont l'examen des recours les concernant a pris un certain temps, avant la publication des listes définitives de leurs bénéficiaires. La commission ad hoc de wilaya a, par ailleurs, entamé l'examen des recours concernant d'autres unités LPL prêtes à être distribuées dans trois autres communes, suite au parachèvement des enquêtes concernant leurs bénéficiaires, a informé Moussa Ghelali.

Il s'agit, en l'occurrence, de plus de 660 logements à Tipasa, 400 à Sidi Rached et 140 à Nadhor. Le wali de Tipasa a fait cas de près de 3.500 autres logements publics locatifs dont les listes des



bénéficiaires seront «bientôt rendues publiques» dans de nombreuses communes.

Concernant le programme des logements promotionnel aidés, accusant un important retard dans la wilaya lié au problème du foncier, le wali a annoncé le «règlement des dossiers relatifs à 3.500 unités de cette formule», suite au transfert de leurs assiettes.

Le chef de l'exécutif a rejeté, à l'occasion, les informations rapportées par

certaines organes de presse à propos de la «spoliation du foncier agricole au profit de promotions immobilières», affirmant qu'il n'existe, dans la wilaya, aucun projet de logement promotionnel en réalisation sur des terres agricoles.

Le programme de promotion immobilière privée «est un programme similaire à tout autre programme de logement soumis à des conditions légales et techniques dont le respect est impératif», a assuré le wali à ce propos.

MILA :

La gestion du réseau d'AEP de Yahia Beni Guecha et de Sidi Khelifa "prochainement" confiée à l'ADE

La gestion du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) des communes de Yahia Beni Guecha et de Sidi Khelifa sera «prochainement» confiée à l'Algérienne des eaux (ADE), a indiqué le directeur de cette entreprise, Nouar Abderrahmane.

L'antenne locale de l'algérienne des eaux (ADE), qui gère actuellement le réseau

AEP de 19 communes, prendra en charge «incessamment» quatre (4) autres communes, a fait savoir le responsable, précisant que l'ADE œuvre en collaboration avec les services de la wilaya et communaux à parachever les procédures administratives nécessaires.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application

des accords entre le ministère des Ressources en eau et celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, a-t-on encore noté.

M. Nouar a également souligné que la gestion du réseau AEP des communes de Chigara, Minar Zarza, Tassadane Haddada, Tessala Lemtaï et Aïn Mellouk seront confiées

à l'ADE «dès l'année prochaine». A l'horizon de l'année 2020, la gestion du réseau AEP des six (6) communes restantes, à savoir Benyahia Abderrahmane, Elyadi Barbes, El Mechira, Ouled Khalouf, Aïn Beïda Harriche, Zeghaïa, sera également confiée à l'entreprise de l'algérienne des eaux, a affirmé la même source.

TLEMCCEN

Un quota supplémentaire de 500 LPA au profit de onze communes de la wilaya

La wilaya de Tlemcen a bénéficié d'un quota supplémentaire de 500 logements de type promotionnel aidé (LPA) nouvelle formule, a-t-on appris dimanche auprès de la wilaya. Ce quota, qui s'ajoute aux 1.000 logements affectés de la wilaya de Tlemcen par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, sera réparti sur onze communes où une forte demande a été enregistrée pour ce type de logements et dont les collectivités locales sont dotées d'assiettes foncières pour accueillir les projets, a-t-on précisé. Ainsi, la commune de Remchi a bénéficié de 80 LPA, celles de Bensekrane et Ghazaouet (60 chacune), Marsa Ben Mhidi, Beni Snous, Mansourah et Maghnia (50 chacune), Fillaouécine et Bab El Assa (30 chacune) et les communes de Tlemcen et Chetouane (20 unités chacune). Le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche a instruit les chefs de daïras et des services des communes de mener à bien cette opération en fonction de la demande des citoyens et le choix des terrains d'assiettes adéquats, a-t-on signalé, faisant savoir qu'outre la disponibilité du terrain, de préférence domaniale, ou à défaut communal, pour lancer les procédures administratives, les responsables concernés doivent choisir des terrains situés à proximité des différents réseaux (assainisse-

ment, eau potable, conduites de gaz de ville), afin de faciliter les amenées vers ces terrains. Le responsable de l'exécutif a insisté, surtout, sur le choix des communes où il y a un certain engouement des citoyens désireux de postuler pour cette nouvelle formule, a-t-on indiqué. Par ailleurs, pas moins de 1.947 logements seront attribués le 15 mai prochain, à la

veille du mois de Ramadhan, à leurs bénéficiaires à travers 23 communes, en plus de la remise des clés de 462 LSP et LPA, a-t-on annoncé. Parmi les quotas de logements qui seront attribués, il y a lieu de signaler ceux de Ghazaouet avec 360 unités, Sidi Djillali (109) et les communes de Beni Snouss, Aïn Tellout et Beni Mester (100 chacune), a-t-on ajouté.

KHENCHELA :

L'AEP sera renforcée dans 8 communes depuis le barrage de Babar

L'alimentation en eau potable (AEP) sera renforcée dans huit (8) communes de la wilaya de Khenchela depuis le barrage de Babar «avant le mois de ramadhan prochain», a-t-on appris dimanche du directeur local par intérim des ressources en eau.

Les essais techniques nécessaires au transfert des eaux depuis le barrage de Babar vers les communes du sud de la wilaya «ont été entamés» en prévision de la mise en service effective de ce projet, a précisé à l'APS Ramdhan

Bouchair, soutenant que les centres des localités de Babar, de Tamza, de Chechar, de Khirane, d'Oualdja, de Djellal, d'Ouled Rechache et d'El Mahmal sont concernés par cette opération de renforcement de l'AEP. D'autres groupements d'habitation seront accordés également depuis ce barrage à l'instar de ceux de la région d'Aïn Djarboua relevant de la commune de Babar, Chebla et Hella dans la commune de Khirane, a rappelé la même source.

RAMADAN 2018:

Le ministère de l'Intérieur évalue l'état d'avancement des préparatifs de l'opération de solidarité

L'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs relatifs à l'opération de solidarité au titre du mois sacré prochain, a été dimanche au centre d'une réunion de coordination dans le cadre d'une gestion informatisée au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Présidée par chef de cabinet du ministère, Abdelhak Nasri en présence des secrétaires généraux et des inspecteurs des wilayas, des chefs de Dairas et des secrétaires généraux des communes, la réunion a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs relatifs à l'opération de solidarité pour le mois du ramadhan et qui sera gérée, pour la première fois, via un système informatisé pour lui conférer davantage d'«efficacité» à travers l'ensemble du territoire national, a indiqué à l'APS un responsable auprès du ministère.

La rencontre a été l'occasion pour rappeler les instructions données récemment par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui concernant la gestion de l'opération de distribution des colis alimentaires pour le mois sacré au niveau des communes.

Ces instructions ont porté sur la nécessité d'entamer la distribution des colis, contenant tous les produits nécessaires, avant le début du mois sacré du ramadhan, d'assurer les conditions de conservation des denrées et d'attacher un souci particulier au «respect de la



dignité des citoyens et des familles démunies.

L'accent a été mis, en outre, sur l'impératif du travail sérieux et d'associer l'ensemble des partenaires de la société civile pour la réussite de cette action.

La réunion a également vu la présentation du système informatique mis en place par le ministère pour la gestion de l'opération de solidarité du mois de ramadhan comme première étape avant sa généralisation à toutes les actions de solidarité, notamment à la prochaine rentrée scolaire. Parmi les «points positifs et avantages» de ce système, qui s'inscrit dans le cadre du processus de

modernisation lancé, depuis quelques années, par les services du ministère de l'Intérieur «l'utilisation du registre national de l'état civil pour l'inscription des bénéficiaires du colis de ramadhan (démunis), une démarche qui exclura les bénéficiaires fictifs ou décédés et mettra fin au phénomène de la multiplicité d'inscription de la même personne dans plusieurs communes». La rencontre a constitué, en outre, une occasion pour «débatte avec les responsables locaux du déroulement de l'opération de solidarité pour le mois sacré à travers toutes les wilayas du pays», a conclu la même source.

SÛRETÉ D'ALGER:

Arrestation des membres d'une association de malfaiteurs et récupération d'une somme de 100 millions de centimes

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, récemment, à l'arrestation de quatre (4) individus impliqués dans le cambriolage d'un domicile et le vol d'une somme d'argent estimée à 100 millions de centimes, a indiqué dimanche un communiqué des services de la sûreté de la wilaya d'Alger.

Les quatre individus ont été arrêtés pour «association de malfaiteurs, vol qualifié, détention d'équipements utilisés dans le vol, et armes prohibées sans autorisation», a ajouté le communiqué. L'affaire a été traitée par les services de sûreté de la circonscription administrative de Bir



Mourad Rais suite à une plainte déposée par la victime faisant état du cambriolage de son domicile et du vol d'une somme d'argent esti-

mée à 100 millions de centimes. Les investigations de la brigade de la police judiciaire ont permis l'identification des deux auteurs qui

ont reconnu, par la suite, leur méfait.

Après extension de la compétence et suite à un mandat de perquisition, la brigade de la police judiciaire a procédé à l'arrestation de deux (2) autres mis en causes, impliqués aussi dans ce vol, en possession d'un brouilleur de télécommande utilisé dans le brouillage ou le verrouillage automatique des véhicules et deux objets contondants pour casser les vitres des voitures.

Après accomplissement des procédures judiciaires, les mis en causes ont été présentés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

PORT D'AZEFFOUN À TIZI-OUZOU :

Moins d'une tonne de déchets collectés, la sensibilisation donne ses fruits

Une quantité de moins d'une tonne de déchets a été collectée au port d'Azeffoun (60 km au nord-est de Tizi-Ouzou) à l'occasion de l'opération «Ports et barrage bleu 2018», a-t-on appris dimanche du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Cette baisse jugée importante de la quantité des déchets collectés lors de cette opération comparativement à celle de 2017 et qui était de 20 tonnes, est «le fruit des actions de sensibilisation menées dans le cadre des opérations «Ports et barrage bleus», a expliqué Belaid Abdelhafid qui a également observé que «la propreté des ports de Tizi-Ouzou est aussi assurée par l'entreprise de ges-

tion des ports et abris de pêche (EGPP) qui s'est dotée des moyens pour le nettoyage de la surface du plan d'eau».

S'agissant du terre plein, il était quasiment propre ainsi que le fond marin, a ajouté ce même responsable, qui a relevé tout de même une difficulté pour le nettoyage du fond marin par les 40 plongeurs des clubs Dziria (Alger) et Tizi plongée à cause de la houle qui a avait samedi réduit la visibilité sous l'eau.

En plus de ces deux clubs, quelque 1200 personnes mobilisées par 14 associations, ont pris part à cette opération de nettoyage. Un repas à base de poisson préparé par les stagiaires de l'Institut

national de tourisme et d'Hôtellerie (INHTE) et de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) a été offert aux participants. Une exposition sur la pêche (production, investissement, loisirs) et des concours de la meilleure associations, du meilleur dessein d'enfant sur l'environnement marin et du meilleur plongeur ont été également organisés au niveau du même port d'où a été lancée officiellement la campagne de production des petits pélagiques, de la pêche du thon rouge et de l'ensemencement des plans d'eau continentaux, a-t-on appris de même source.

ORAN:

1,3 tonne d'abats et de saucissons impropres à la consommation saisie

Les services de contrôle de la direction du Commerce de la wilaya d'Oran ont saisi 1,3 tonne d'abats et de saucissons impropres à la consommation, a-t-on appris dimanche auprès de cette administration Ces abats impropres à la consommation, destinés pour la préparation de saucissons, ont été saisis dans les locaux d'un transformateur qui alimente la plupart des bouchers de la ville d'Oran, a indiqué à l'APS la responsable de service contrôle de la qualité et répression de la fraude à la direction du commerce de la wilaya d'Oran, Malika Staali. Les éléments du même services ont procédé, durant le même jour, au retrait et à la destruction de lots de viandes bovines saisies car présentant un danger pour la santé. En outre, il a été procédé, jeudi dernier à hai El Makkari à Oran, à la destruction de 750 kilogrammes de viandes de poulet congelé, également impropres à la consommation. Ces produits alimentaires sensibles incriminés ont été saisis dans un abattoir situé dans ce quartier ne disposant pas d'agrément, a-t-on fait savoir. Selon la même source, des procès verbaux de fermeture et de cessation d'activités ont été dressés à l'encontre des deux contrevenants. Ces actions de contrôle seront intensifiées durant tout le mois de Ramadhan au niveau des marchés et points de vente, a-t-on prévenu de même source.

SAUVETAGE

Sauvetage de quatre pêcheurs au large du littoral entre Chlef et Mostaganem

Quatre pêcheurs ont été sauvés, dans la nuit de samedi à dimanche, au large du littoral entre Chlef et Mostaganem par les unités des garde-côtes, a-t-on appris de source sécuritaire. Les unités marines conjointes des wilayas d'Oran, Chlef, Mostaganem et d'Alger ont lancé une opération de recherche à rès qu'une embarcation, «Sidi Mâamar 2», ait perdu contact samedi aux environs de 12 heures, a-t-on indiqué. L'embarcation a été retrouvée avec à son bord les quatre marins pêcheurs à 23 heures à 32 miles marins (60 km) au nord de «Hadjrat Nadjji», dans la commune d'El Marsa (Chlef), a-t-on fait savoir. Les quatre pêcheurs ont été transféré au port de Ténès (Chlef) où les premiers soins leur ont été prodigués. Le bateau de pêche «Sidi Mâamar 2» avait embarqué du port de Ténès vendredi avant que son moteur ne tombe en panne faute de carburant. Il avait été tiré par les courants et les grosses vagues loin des eaux territoriales nationales, a-t-on ajouté de même source.

OUARGLA

Un mort et 9 blessés dans un accident de la route

Une personne a trouvé la mort et neuf (9) autres ont été blessés suite à un accident de la circulation survenu hier sur la RN3 reliant Ouargla à Hassi-Messaoud, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident a eu lieu au niveau du point kilométrique (691) suite à une violente collision entre un véhicule tout terrain et un autocar de transport de voyageurs desservant la ligne Annaba/Ouargla, transportant des voyageurs vers la ville de Hassi-Messaoud, causant la mort sur place du conducteur du véhicule (38 ans) et des blessures à neuf (9) passagers de l'autocar à différents degrés, selon la même source. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital de la ville de Hassi-Messaoud, où ont été également admis les blessés. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

CAMBODGE:

11 personnes mortes et 138 hospitalisées après avoir bu du vin de riz frelaté

Au moins onze personnes sont décédées et plus d'une centaine d'autres ont été hospitalisées dans la province de Kratie, dans l'est du Cambodge, après avoir bu du vin de riz frelaté et de l'eau qui pourrait avoir été contaminée, a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué.



L'incident s'est produit la semaine dernière dans deux villages de la commune de Kantuot, dans le district de Chitborey, lorsque des villageois ont bu du vin de riz et de l'eau collectée dans un canal. Les victimes ont manifesté les mêmes symptômes, à savoir des maux de ventre et de gorge, des vomissements, de la fatigue, des vertiges et des difficultés respiratoires.

Actuellement, 134 victimes ont été reçues à l'hôpital provincial de Kratie et la majorité d'entre elles se sont remises, tandis que les quatre restantes, qui étaient dans un état grave, ont été hospitalisées à l'hôpital Calmette de Phnom Penh. Les victimes sont âgées de 24 à 73 ans.

Les autorités sanitaires ont prélevé des échantillons de vin de riz et d'eau présumée polluée dans les deux villages pour examen et ont constaté que le vin de riz

contenait «des niveaux élevés de méthanol», cause d'empoisonnement. Les résultats de l'analyse de l'eau n'étaient pas encore disponibles.

Le communiqué indique que les autorités locales ont suspendu la production et la vente de vin de riz dans les villages, interdit aux villageois d'utiliser l'eau du canal et leur ont fourni de l'eau propre. «Je voudrais demander à la population de ne pas consommer de vin provenant d'une source indéterminée ou produit de manière inappropriée, en particulier le vin mélangé au méthanol», a déclaré le ministre de la Santé Mam Bun Heng dans le communiqué. «Les gens ne devraient pas déverser des déchets ou des substances chimiques dans les lacs, les rivières ou les canaux qui sont les sources d'eau destinées à notre consommation», a-t-il rappelé.

INDE:

Une seconde adolescente violée, aspergée d'essence et brûlée

Une adolescente indienne lutait hier pour sa vie après avoir été violée, aspergée d'essence et brûlée, a annoncé la police locale, seconde affaire de ce type en quelques jours dans ce pays d'Asie du Sud.

«La fille souffre de brûlures au premier degré sur 70% du corps», a déclaré Shailendra Barnwal, un responsable policier du district de Pakur dans l'Etat reculé du Jharkhand (est). Les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation d'un jeune homme de 19 ans qui vit dans le même quartier que la victime de 17 ans. «Il a versé du kérosène sur la fille et l'a brûlée», a indiqué M. Barnwal.

Cette attaque est survenue vendredi, le même jour et dans la même région d'un fait similaire qui a scandalisé l'opinion publique et où une victime de viol a trouvé la mort brûlée vive. Dans cette affaire retentissante, le principal suspect et le chef du village où les faits



se sont produits ont été arrêtés dimanche et la famille de la victime de 16 ans placée sous protection spéciale de la police.

La jeune fille du district de Chatra avait été enlevée de chez elle jeudi alors que sa famille assistait à un mariage et violée dans une forêt. Ses proches s'étaient alors plaints auprès du conseil des anciens du village qui avait ordonné vendredi à deux accusés d'effectuer cent abdominaux et de verser une amende de 50.000 roupies (750 dollars). Furieux devant cette sentence, les suspects auraient alors roué de coups les parents de la jeune fille et incendié leur maison avec cette der-

nière à l'intérieur. Ces drames interviennent à la suite de toute une série d'affaires de violences en Inde, en dépit du durcissement des lois en la matière. Le gouvernement a récemment instauré la peine de mort pour les violeurs d'enfants de moins de 12 ans après le viol en réunion et le meurtre d'une fillette musulmane de 8 ans à Kathua, dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire (nord), par des villageois hindous. Quelque 40.000 viols ont été signalés en Inde en 2016, mais leur nombre serait bien plus élevé en raison du silence entourant ces crimes dans une société qui reste très patriarcal.

SÉISME DANS UNE MINE EN POLOGNE: 2 morts, 3 disparus

Deux mineurs sont morts et trois autres étaient toujours recherchés dimanche après un séisme de magnitude 3,42 sur l'échelle de Richter survenu samedi dans la mine Zofiowka en Silésie, dans le sud de la Pologne, a indiqué dimanche la direction de la mine.

Les secouristes ont récupéré et ramené à la surface les corps sans vie de deux mineurs, a déclaré à la presse Daniel Ozon, PDG de la société JSW gérant la mine. Selon M. Ozon, les secouristes tentaient d'atteindre dimanche soir les trois autres mineurs encore bloqués sous terre. «On fait tout pour les retrouver le plus rapidement possible», a-t-il déclaré. Plus de 200 secouristes participaient aux opérations et tentaient d'atteindre les disparus par deux couloirs différents. La secousse, a eu lieu samedi à 11H00 locales (09H00 GMT) à la profondeur de 900 mètres et a été ressentie également à la surface par les habitants de la ville, selon l'Office polonais des mines. Onze personnes se trouvaient à l'intérieur de la mine au moment du séisme. Quatre d'entre elles ont pu sortir immédiatement et deux autres ont été retrouvées par les secouristes, selon le PDG. Le charbon reste la principale ressource énergétique en Pologne. L'an dernier, les mines polonaises ont extrait 65,5 millions de tonnes de charbon.

CHINE : Un séisme de magnitude 5,3 frappe le nord-ouest

Un séisme de magnitude 5,3 a secoué dimanche le district de Chengduo de la préfecture autonome tibétaine de Yushu, dans la province chinoise du Qinghai (nord-ouest), a indiqué le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre du séisme qui a frappé la région à 17h23 (heure locale), est situé à une profondeur d'environ neuf kilomètres, a été localisé à 34,56 degrés de latitude nord et 96,53 de longitude est. Les autorités n'ont pas fait état de dégâts matériels ou humains.

CHINE: 4 trains de voyageurs stoppés par des rafales de vent au Xinjiang

Des vents d'une forte puissance ont forcé hier matin quatre trains de passagers à s'arrêter dans des gares du sud de la région autonome ouïgoure du Xinjiang en Chine. Ces trains étaient en route en direction des gares de la ville de Turpan et du district de Toksun de la ville, selon

LIBYE

Les garde-côtes libyens secourent 316 migrants illégaux au large de la côte occidentale

Les garde-côtes libyens ont secouru dimanche 316 migrants illégaux de différentes nationalités au cours de trois opérations distinctes au large de la côte occidentale du pays. «La patrouille des garde-côtes a secouru 114 migrants sur une embarcation de fortune à 13 miles (20,9 km) de la ville de Zaouïa (à l'est de Tripoli, ndr)», a indiqué le porte-parole de la marine libyenne Ayob Qassem, cité par l'agence Chine-Nouvelle. «Au cours de la seconde opération, 97 migrants ont été secourus sur une planche qui était sur le point de couler», a poursuivi M. Qassem, ajoutant que cette opération s'était déroulée à 35 miles

(56,3 km) au large de la ville de Janzour, à 15 km à l'ouest de Tripoli. Tous les migrants secourus ont ensuite été transportés à la base navale de Tripoli avant d'être transférés vers un refuge pour migrants à l'est de la capitale, a-t-il précisé.

La troisième opération a permis de secourir 105 migrants au large de la ville de Zuwara, à 120 km à l'ouest de Tripoli, dit le directeur du Département contre l'immigration illégale de la ville voisine de Sabratha, Basem al-Ghrabli. Celui-ci a révélé que deux Libyens recherchés pour meurtre et vol à main armée étaient sur le bateau à destination de l'Italie.

AUSTRALIE: Un programme d'aide d'une trentaine de millions d'euros pour sauver des koalas

L'Australie a dévoilé hier un programme d'aide d'une trentaine de millions d'euros destiné à sauver une population de koalas qui décline de manière spectaculaire.

La Fondation australienne du koala estime qu'il ne reste plus dans la nature que 43.000 de ces marsupiaux emblématiques du vaste pays-continent. Avant l'arrivée des premiers colons britanniques en 1788, leur nombre était estimé à plus de 10 millions.

«Les koalas sont un trésor national», a déclaré Gladys Berejiklian, Première ministre de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud en présentant le programme de conservation de son gouvernement. «Ce serait tellement dommage que l'avenir de cette icône nationale ne soit pas assuré». Les koalas sont victimes du



changement climatique, de la perte de leur habitat, des attaques de chiens, des accidents de voiture, des incendies des premiers colons britanniques en 1788, leur nombre était estimé à plus de 10 millions.

Des études font état d'un recul de 26% du nombre de koala en Nouvelle-Galles du Sud ces dernières 15 à 20 années. L'Etat qualifie l'espèce de «vulnérable» tandis que dans d'autres régions australiennes, elle a de fait totalement disparu.

Le programme de 45 millions de dollars australiens (28,4 millions d'euros) prévoit de sanctuariser des milliers d'hectares pour pré-

server l'habitat naturel de l'animal. Les fonds seront aussi consacrés à la lutte contre certaines maladies qui ravagent les populations comme les infections à chlamydiae, maladie sexuellement transmissible qui provoque la cécité, l'infertilité et la mort. L'argent ira aussi à la recherche, à la protection de certaines portions de routes connues pour être dangereuses pour les koalas, un nouvel hôpital destiné à soigner les animaux malades ainsi qu'à la mise en place d'un téléphone vert pour signaler les marsupiaux ayant besoin d'aide.



JUMELAGE INTER-HÔPITAUX : Une équipe d'endocrinologues à pied-d'œuvre à Tindouf

Une équipe d'endocrinologues du Centre hospitalo-universitaire de Bab El-Oued (Alger) a entamé dimanche des consultations médicales au profit de malades à Tindouf dans le cadre du jumelage inter-hôpital, a-t-on appris auprès de l'établissement public hospitalier (EPH) Si El-Haouès.

Devant s'étaler sur une semaine, cette initiative vise à assurer la couverture médicale dans ce type de spécialités au profit des malades de la région, ainsi que la formation continue des praticiens exerçant au niveau du secteur de la santé de la wilaya de Tindouf, a indiqué le chargé de communication à l'EPH, Hamma Soudani. Composée de trois spécialistes, cette équipe médicale devra prodiguer, tout au long de son séjour à Tindouf, des consultations pour prendre en charge certains cas malades, leur épargner le déplacement vers des structures médicales dans le nord du pays pour motifs de soins, et évacuer, éventuellement, certains cas complexes aux structures hospitalières dans le nord du pays. Selon M. Soudani, l'EPH Si El-Haouès s'emploie à mettre en œuvre des programmes de jumelage avec les établissements hospitaliers dans le nord du pays, en vue de combler le déficit accusé dans certaines spécialités médicales, obligeant souvent le déplacement des malades pour soins dans les hôpitaux dans le nord du pays. Des moyens nécessaires ont été mis à la disposition de l'équipe médicale en vue de lui permettre



de mener à bien sa mission humanitaire dont, notamment, la mobilisation de la polyclinique El-Hadi Flici, à la cité «En-Nasr» pour accueillir les malades, a-t-il ajouté. Des citoyens de Tindouf ont salué ce type d'initiatives, en dépit, regrettent-ils, de sa «courte durée ne permettant

pas d'assurer une large prise en charge des malades».

Ils ont ainsi plaidé pour l'organisation de missions médicales similaires afin de toucher les populations des régions enclavées de la commune d'Oum-Laassel (170 km du chef lieu de wilaya).

ILLIZI : Protestation des praticiens généralistes de l'établissement public de la santé de proximité

Les praticiens généralistes de l'établissement public de santé de proximité «Ibn-Sina» à Illizi ont observé dimanche un mouvement de protestation pour faire aboutir des revendications socioprofessionnelles, a-t-on constaté.

Une trentaine de médecins généralistes ont enclenché cette grève, en réponse au mot d'ordre lancé par le bureau local du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), pour faire aboutir des revendications liées au logement et à la réunion des conditions de travail «décentes» pour accomplir leurs missions dans de meilleures conditions, a expliqué le chef du bureau du SNPSP, Dr Mohamed Lamine Guerroudj.

Ce débrayage, a-t-il indiqué, se poursuivra durant trois jours tout en assurant le service minimum de prestations médicales, dont les urgences. Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Illizi, Dr Abbes Bouliifa, a, pour sa part, indiqué à l'APS qu'une série de réunions ont été tenues avec le syndicat et que les services de la santé ne disposent actuellement pas de logements de fonction, hormis huit unités accordées par les autorités locales aux médecins spécialistes, ajoutant que «la préoccupation des praticiens généralistes a été prise en considération et transmise aux autorités concernées».

CENTRE DE RECHERCHE EN BIOTECHNOLOGIE : Projet de production d'anticorps de camélidés à des fins thérapeutiques

Un projet de production d'anticorps de camélidés à des fins thérapeutiques et diagnostiques est actuellement en cours d'élaboration par une équipe de recherche du Centre national de recherche en biotechnologie de Constantine (CRBT), a-t-on appris du responsable de cette équipe, Saâd Mebrek.

S'exprimant au 2ème jour des travaux du congrès international «les rencontres de l'agriculture et de la biologie (RAB 2018)», organisé à l'université Frères Mentouri, (Constantine 1), M. Mebrek a expliqué que les anticorps, connus dans le jargon scientifique par «VHH ou nano bodies», sont «particulièrement utilisés dans le domaine de l'analyse et de l'imagerie médicale mais également à des buts thérapeutiques telle que l'élaboration de sérums anticorpiques», a-t-il ajouté.

Il a, dans ce sens, indiqué que le CRBT compte, dans un premier temps, «maîtriser



la production de ces anticorps pour ensuite les utiliser en substitution des méthodes conventionnelles de diagnostic», rappelant que les kits de diagnostic médical, de même que la plupart des médicaments et sérums d'immunothérapie utilisés en Algérie sont importés.

Le chercheur en biotechnologie a souligné qu'à tra-

vers cette initiative, le CRBT «vise à mettre son savoir au service de la santé publique et de l'économie nationale en réduisant la facture de l'importation de certains produits médicaux».

Il a précisé que depuis leur découverte en 1993 par une équipe de chercheurs belges, «les anticorps de chameau se sont révélés extrê-

mement utiles dans la compréhension et le contrôle des maladies humaines et de certains agents pathogènes».

Depuis sa mise en fonction en 2010, le Centre national de recherche en biotechnologie, dont le siège est situé à la nouvelle ville Ali Mendjeli de Constantine, s'assigne pour objectif de contribuer à fournir des solutions aux problèmes nationaux posés par le secteur socio-économique et de devenir un partenaire de choix pour le secteur industriel, a-t-on noté. Pour rappel, les rencontres sur l'agriculture et de la biologie (RAB 2018) sont organisées par l'Agence Argonautes Events en partenariat avec l'université Frères Mentouri Constantine 1.

Cette manifestation scientifique réunit, pendant trois jours, des universitaires et des chercheurs issus de plusieurs universités algériennes, mais également de Côte d'Ivoire, de Tunisie, du Maroc, de France et de Suisse.

SELON UN CHERCHEUR Développement d'un système au service des personnes aux besoins spécifiques

Un «projet de signature neurologique cérébrale», système lisant les signaux diffusés par le cerveau d'un handicapé incapable de parler, a été développé par le chercheur Djamel Bouchebra.

Ce système, qui entre dans le cadre du projet de recherche de signature neurologique cérébrale, utilise un casque sur le siège d'un fauteuil électrique pour capter des signaux cérébraux, les transmettre pour traitement et les intégrer avec la pensée de la personne

handicapée après le déclenchement d'une étincelle électrique au cerveau, a expliqué, dans une déclaration à l'APS, M. Bouchebra, chercheur au Centre de développement des technologies avancées d'Alger.

«Nous oeuvrons à travers cet appareil à reconnaître les signaux cérébraux et leur donner une signature neurologique pour permettre au handicapé de réfléchir à faire bouger le fauteuil et ses membres», a souligné M. Bouchebra.

«En adoptant ce système, ayant fait l'objet d'étude depuis deux années au niveau du centre, nous tentons d'aider la personne souffrant de paralysie et qui trouve des difficultés à parler à réfléchir. Notre objectif est de prendre en charge ses préoccupations», a ajouté Djamel Bouchebra.

Cette expérience scientifique, d'ordre sanitaire, entrera en phase de commercialisation dans un an après des tests, a-t-il précisé.

AIN TEMOUCHENT 2 opérations chirurgicales cervicales délicates pratiquées sur deux patients

Deux opérations chirurgicales cervicales délicates ont été pratiquées sur deux patients dans la nuit du vendredi à samedi à l'établissement hospitalier «Dr Benzerdjeb» d'Ain Témouchent, a-t-on appris des responsables de cette structure sanitaire. Ces deux opérations ont été supervisées par le professeur Nadjib Khouri de l'hôpital de Rouen (France) en collaboration avec le staff chirurgical du service de déformation de la colonne vertébrale de l'hôpital «Dr Benzerdjeb». La première intervention a été pratiquée à un enfant de 14 ans souffrant du handicap psychomoteur, a indiqué Dr Fariz Benmansour, spécialiste de la colonne vertébrale à l'hôpital «Dr Benzerdjeb».

Cette intervention réussie a consisté à démonter totalement les pieds de l'enfant, leur réinstallation et le traitement de la névralgie, selon la même source. La deuxième opération effectuée pour un autre enfant du même âge souffrant également d'un handicap au niveau de la partie supérieure de la cuisse suite à une chute lui ayant causé des douleurs et une difficulté dans son marcher.

Ces deux opérations, dont une a duré 7 heures, ont vu la participation d'un staff médical du service de chirurgie de colonne vertébrale de l'hôpital «Dr Benzerdjeb» qui est très réputé au niveau national en cette spécialité et œuvre à accéder à la chirurgie de l'handicap psychomoteur comme projet à promouvoir les prestations thérapeutiques dispensés par l'hôpital, a souligné Dr Benmansour.

Les responsables de cet hôpital ont insisté sur la formation lors de la 8ème édition du forum international de la santé de deux jours sous le thème «la maîtrise des soins en milieu hospitalier», ouvert vendredi avec la participation de 200 spécialistes, gestionnaires des structures sanitaires et paramédicales du pays et de l'étranger.

Cet hôpital a réalisé de bons résultats en opérations chirurgicales portant sur le traitement des déformations de la colonne vertébrale, des malformations congénitales. Il a effectué 30 opérations de ce genre depuis le début d'année en cours.

HYPERTENSION

5 FAÇONS DE NORMALISER VOTRE TENSION NATURELLEMENT

C'est aujourd'hui la journée mondiale de l'hypertension artérielle, une affection qui touche 14 millions de personnes en France. L'occasion de découvrir quelques recettes naturelles qui permettent de normaliser la tension.

Buvez du jus de betterave

La betterave est un légume riche en nitrate, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gaspacho aux betteraves et prunaux.

Exposez-vous au soleil

N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont transférées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

Limitez la viande

C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins

ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande. Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,9 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg.

Cela s'explique par le fait que les végétaux contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

Prenez un petit-déjeuner très costaud

Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes. Or, une étude israélienne récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prennent un petit-déjeuner léger et se rattrapent sur



les deux repas suivants.

Pensez, en tout cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

Marchez régulièrement dans la journée

Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension. Pas be-

soin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La natation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

LA SIESTE pourrait contribuer à lutter contre l'hypertension

Une étude présentée lors du congrès européen de cardiologie suggère que la sieste serait bénéfique aux personnes atteintes d'hypertension.

Elle diminuerait le risque de complications cardiovasculaires associées. On ne le dira jamais assez : une petite sieste ne fait pas de mal, au contraire ! Selon une étude présentée au congrès de l'European Society of Cardiology le 29 août dernier, la sieste serait même très bénéfique chez les personnes atteintes d'hypertension.

Une équipe de l'hôpital général Asklepeion Voula d'Athènes (Grèce) s'est penchée sur le cas de 386 personnes hypertendues âgées d'une soixantaine d'années, dont 200 hommes et 186 femmes. Pour chaque patient, les chercheurs ont noté les habitudes de sieste, la durée du sommeil, le mode de vie, la pression artérielle au cabinet médical, la pression artérielle ambulatoire, l'indice de masse corporelle (IMC), la vitesse de l'onde de pouls et le résultat de l'échographie cardiaque complète. Pour ne pas biaiser les résultats, l'équipe a également pris en compte



l'âge des participants, leur sexe, le tabagisme, la consommation de sel et d'alcool, l'activité physique et même la consommation de café. Au final, outre la baisse de la pression systolique (pression mesurée lors de la contraction du cœur), les chercheurs ont constaté que les patients hypertendus

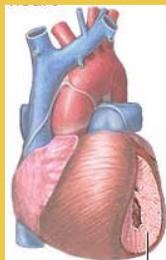
faisant la sieste avaient une onde de pouls abaissée de 11% et un diamètre de l'oreillette gauche du cœur réduit de 5%.

« Ces résultats suggèrent que la sieste en milieu de journée contribue sans doute à réduire les dégâts à long terme sur les vaisseaux et le cœur », a conclu le Dr Kallistratos, auteur principal de l'étude. Chez les patients hypertendus s'adonnant à la pause sieste, les chercheurs ont observé une baisse de 6 mmHg de la pression artérielle systolique. « Cela semble peu, mais il a été montré qu'une baisse aussi minime que 2 mmHg de la pression artérielle systolique peut réduire le risque d'événement cardiovasculaire de 10% », souligne le Dr Kallistratos.

L'étude montre par ailleurs que la durée de la sieste joue sur les bénéfices, qui peuvent se maintenir durant le reste de la journée ou même la nuit. Ainsi, plus la sieste est longue, plus les bénéfices sont durables. La sieste pourrait également diminuer les doses de médicaments nécessaires pour traiter l'hypertension.

Outre les médicaments, la prise en charge de l'hypertension repose sur certaines règles d'hygiène de vie, telles que le fait d'arrêter de fumer, de diminuer sa consommation de sel et de café autant que possible, de pratiquer une activité physique suffisante... Et pourquoi pas de faire la sieste.

PLUS LA TENSION BAISSÉ, PLUS LE RISQUE CARDIAQUE DIMINUE



Pour éviter tout risque cardiovasculaire, les médecins devraient s'appliquer à faire baisser la tension des personnes hypertendues au-dessous des seuils recommandés.

Lorsqu'on souffre d'hypertension artérielle, le traitement que prescrit le médecin vise à faire baisser la tension afin qu'elle atteigne le seuil idéal de 14/9. Or, selon une étude menée par l'Institut de cardiologie américain, les personnes de plus de 60 ans sous traitement anti-hypertenseur qui parviennent à avoir une tension artérielle plus proche de 12 que de 14 voient leur risque d'insuffisance cardiaque, d'infarctus et d'AVC réduit de plus d'un tiers et leur risque de décès réduit d'un quart.

Cette étude, baptisée Sprint, a assigné au hasard plus de 9300 hommes et femmes de plus de 50 ans ayant un risque important de maladie cardiovasculaire ou de maladie rénale. La moitié avait pour objectif d'avoir un chiffre de pression systolique (la pression qui régit dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte) proche de 14 et l'autre moitié, proche de 12. Les conclusions de cette étude ne sont, normalement, pas attendues avant 2017. Mais compte tenu des premiers résultats, les chercheurs de l'Institut de cardiologie ont prévu de les dévoiler avant, afin de faire bouger les lignes directrices en matière de prévention de l'hypertension.

Mais il y a une grande différence entre afficher une tension artérielle proche de 12 et atteindre ce chiffre à l'aide d'un traitement anti-hypertenseur. Cela ne pourra se faire qu'en donnant des traitements plus importants, dont les effets secondaires pourraient gommer les avantages d'une tension basse. Chez les personnes âgées, par exemple, un traitement trop agressif pourrait provoquer des vertiges ou des chutes. Les conséquences d'une faible tension artérielle sur les reins et le cerveau (qui reçoivent moins de sang) sont également encore à l'étude chez les chercheurs de Sprint.

PERDRE DU POIDS

LA SOLUTION SE TROUVERAIT DANS LES BACTÉRIES DE L'INTESTIN

Les micro-organismes présents dans l'intestin pourraient dévoiler comment les personnes réagissent aux différents régimes alimentaires, selon une nouvelle étude.

La clé pour maigrir se trouverait dans l'intestin, suggèrent des chercheurs suédois. Une équipe de chercheurs de l'université de Chalmers à Gothenburg (Suède) a réussi à développer un modèle mathématique pour expliquer pourquoi les patients réagissent de manières différentes à certains régimes alimentaires.

Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont observé la microbiote intestinale de 45 personnes en surpoids. Les participants ont été divisés en deux groupes, ceux qui ont une grande diversité de flore microbienne et ceux qui en ont une faible.

Tous les participants ont suivi un régime hypocalorique pendant six semaines. Durant cette période, les chercheurs ont examiné le sang et les selles des participants.

Tous les individus ont perdu du poids, mais les chercheurs ont trouvé que ceux qui avaient une faible diversité de flore microbienne avaient également moins de substances indiquant la mauvaise santé à la fin de l'expérience.

Ceux d'une grande diversité de flore microbienne n'ont vu aucun changement dans ces substances. Les résultats révèlent que les personnes d'une concentration plus faible de micro-organismes va-



riés dans leur intestin ont produit moins d'acides aminés lorsqu'ils suivaient le régime. Par conséquent, leur chimie de sang s'améliore, ce qui a boosté leur santé en général.

Entre 300 et 1 000 différents types de micro-organismes se trouveraient dans le système digestif humain, dont certains ont

un impact sur le métabolisme. Ces découvertes permettraient aux chercheurs de mieux comprendre les mécanismes à la base du métabolisme humain.

Selon les chercheurs, les résultats de cette étude pourraient aider les médecins à prescrire les régimes spécifiques aux patients en fonction de la compo-

sition de leur bactérie intestinale. « À long terme on pourrait peut-être ajouter des bactéries intestinales aux patients dont le métabolisme ne fonctionne pas correctement », a conclu une des auteurs principaux de l'étude, la Professeure Karine Clement.

LA MEILLEURE FAÇON DE RÉDUIRE LE RISQUE DE FRACTURE DE LA HANCHE

Faire de petits sauts sur un pied quelques minutes par jour, peut réduire le risque de fracture de la hanche en cas de chute. Une étude publiée dans la revue professionnelle *Journal of Bone and Mineral Research*, indique que faire des exercices réguliers ayant un impact sur la hanche (comme des petits sauts sur un pied par exemple) peut aider à contrecarrer le vieillissement des os. Des chercheurs ont invités 34 hommes âgés de plus de 65 ans à sauter sur une jambe, deux minutes par jour, pendant un an. Ils devaient toujours sauter sur la même jambe afin que l'autre serve de référence pour les mesures. Ils ont ainsi montré que la masse osseuse avait augmenté de plus de 7% dans la hanche qui était mobilisée par les sauts. Ces résultats ont été montrés dans plusieurs parties de la hanche, y compris les zones les plus minces, qui sont plus à risque de fracture en cas de chute.

« Les fractures de la hanche sont un enjeu majeur de santé publique chez les personnes les plus âgées. Or, nous savons que faire des exercices peut améliorer la solidité des os. Les participants à cette étude ont donc appris à faire de petits exercices de saut avec des variations de mouvement, de sorte que l'os de la



hanche a subi des contraintes et des déformations dans des directions différentes», explique le Dr Sarah Allison du Centre national pour le sport et la médecine de Loughborough (Grande-Bretagne). Les mesures, réalisées à l'aide de nouvelles techniques issues de la

tomodensitométrie, ont montré de nettes différences entre les hanches qui faisaient de l'exercice et celles qui n'en faisaient pas. En revanche, cette étude n'incluait que des hommes. Le Dr Allison ne peut affirmer pour l'instant que les résultats seraient les mêmes chez les femmes.

MAROC :

Une pétition en ligne pour le respect du droit de visite de Claude Mangin

Une pétition a été lancée en ligne pour le respect du droit de visite de la militante Claude Mangin, en grève de la faim depuis 19 jours, à son mari Naâma Asfari détenu au Maroc et condamné à 30 ans de prison.

La militante française pour la cause sahraouie est entrée en grève de la faim illimitée le 18 avril pour protester contre son empêchement la veille par les autorités marocaines de rendre visite à son époux et son expulsion pour la quatrième fois en deux ans, rappelle-t-on.

La pétition, signée par près de 2000 personnes, appelle le président Emmanuel Macron et son gouvernement à «mettre tout en œuvre pour que les autorités marocaines permettent à Claude Mangin-Asfari de pouvoir rendre visite à son mari Naâma Asfari».

«Notre pays sait se montrer généreux quand le roi du Maroc a besoin de soins, et nous espérons en retour un geste d'humanité de sa part», est-il écrit dans cette pétition ouverte à l'adresse électronique suivante (<https://www.change.org/p/pour-le-respect-du-droit-de-visite-claude-mangin-en-gr%C3%A8ve-de-la-faim-depuis-le-18-04-2018>).

Une cinquantaine de personnalités ont déjà signé cet appel, de tous horizons, Javier Bardem, Pierre Richard et plusieurs autres comédiens et musiciens, Pierre Laurent, Noël Mamère, José Bové et de nombreux élus, Alain Gresh ex-directeur du Monde Diplomatique, Monseigneur Gaillot et d'autres hommes d'église.

Claude Mangin, qui entame lundi son 20e jour de grève de la faim, a reçu plusieurs personnes qui se sont déplacées à la mairie d'Ivry-sur-Seine, où elle a élu domicile durant son mouvement, pour lui exprimer leur soutien et solidarité.

Plusieurs lettres ont été adressées au président français pour intervenir auprès du roi du Maroc, dont celle notamment de l'évêque de Créteil, Mgr Michel Santier, et le maire d'Ivry, Philippe Bouyssou, qui lui ont exprimé leur «immense inquiétude» sur la grève de la faim illimitée de la militante Claude Mangin.

Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'homme.

On dénombre au total 350 personnes interdites de se rendre au Maroc.

En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites d'entrer au Maroc.

Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état des mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison, rappelle-t-on.

Dix-neuf militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamnés le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte.

Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

RADICALISATION :

Le CAERT continuera à soutenir les membres de l'UA dans leur lutte

Le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) continuera à contribuer au renforcement des capacités des pays membres pour la prévention contre l'extrémisme violent et le terrorisme, a affirmé hier à Conakry, un expert du centre, Ameer Dahmani.

S'exprimant lors des travaux du 7ème Atelier de la Ligue des Oulémas du Sahel, M. Dahmani, a indiqué que le CAERT contribuait toujours à l'adaptation du cadre juridique antiterroriste des pays membres de l'Union africaine (UA), à l'amélioration de la coordination institutionnelles tant au niveau national que régional, ainsi qu'au développement des capacités d'alerte rapide.

Selon lui, la collaboration entre le centre et la Ligue des Oulémas Prêcheurs et Imams du Sahel, l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) et l'ensemble des mécanismes de l'UA permettra l'amélioration de l'assistance apportée aux Etats membres pour l'établissement des instruments de prévention et de lutte contre la radicalisation. A cet effet, le CAERT soutient, a-t-il poursuivi, les Etats membres à harmoniser leur législation pénale nationale avec la Loi type de l'UA, qui sanctionne sévèrement le terrorisme et ses sources de financement, y compris les paiements de rançons, et toute forme de criminalité organisée, en particulier le trafic de drogue. Il a, en ce sens, expliqué que le centre continuait de travailler sur l'établissement du mandat d'arrêt africain, de la liste des groupes terroristes africains et sur la finalisation des projets de convention relative à l'extradition, ainsi que sur des accords d'assistance juridique mutuelle. M. Dahmani a, en outre, estimé que la menace du terrorisme dans la région du Sahel demeurerait «l'une des plus importantes en Afrique» et qu'elle était aggravée notamment par la longueur des frontières terrestres, la situation socio-



économique difficile et le potentiel d'extrémisme et de radicalisation menant à la violence. Il a, toutefois, déploré l'absence d'une stratégie spécifique, dédiée et adaptée aux besoins, aux priorités et aux capacités particulières dans la plupart des pays membres de l'UA. Dans cette optique, le CAERT travail avec les Etats et les communautés économiques régionales sur l'élaboration d'une stratégie antiterroriste nationale ou régionale. M. Dahmani a, par ailleurs, fait savoir que l'établissement d'un bilan de l'efficacité des politiques publiques en matière de sécurité et de lutte contre la «radicalisation des esprits», exigeait l'analyse de trois niveaux de prévention, dont le premier consiste à lutter contre la radicalisation cognitive, qui envahit peu à peu les esprits notamment des jeunes et même des enfants. Cette prévention se fait par l'éducation, l'inclusion sociale et l'envie de vivre ensemble. Le second niveau de pré-

vention vise à éviter le passage à l'acte de la part des jeunes, au risque de devenir des délinquants, alors que le troisième niveau consiste à favoriser chez cette frange vulnérable, la rupture avec les idées terroristes et l'entrée dans un processus de résilience, puis de projet de vie dans le respect de la loi et des valeurs républicaines. «La jeunesse est fortement affectée par le phénomène de radicalisation dans la mesure où l'endoctrinement radical trouve une écoute particulière parmi ce public qui, nous le savons, vit une phase plus ou moins longue de transition avec son lot d'interrogations, de précarité, d'incertitudes, d'inégalité et d'angoisse», a-t-il soutenu. M. Dahmani a expliqué que l'UA, faisant face à ce challenge gigantesque, mobilisait tous ses efforts pour ne pas succomber à ce funeste combat et pour atteindre ses visées pour un retour de la sécurité et la stabilité, nécessaires à son développement socio-économique.

MALI:

Le président Ibrahima Boubacar Keïta investi candidat à la présidentielle du 29 juillet



Le président malien sortant Ibrahima Boubacar Keïta a été investi dimanche candidat à l'élection présidentielle du 29 juillet par une coalition de près de 70 partis, lors d'une réunion à Bamako. «A la demande de son parti et de ses alliés politiques, le président malien IBK (Ibrahima Boubacar Keïta) accepte d'être candidat à la présidentielle de juillet», a déclaré Bocary Tereta, président du RPM, la formation présidentielle et principale composante de la coalition soutenant M. Keïta, lors de cette réunion, qui s'est tenue devant 3.000 personnes. Le chef de l'Etat malien, 73 ans, élu en 2013 pour cinq ans,

n'était pas présent à la réunion.

Lors d'une rencontre samedi avec sa coalition, M. Keïta, qui n'a pas encore officiellement annoncé sa candidature, a affiché sa disponibilité à se présenter au scrutin de juillet.

«Nous sommes prêts à resserrer ce pays de toutes nos forces», a-t-il déclaré. L'investiture de M. Keïta intervient après le lancement le 29 avril d'une coalition d'une soixantaine de partis politiques et associations pour réaliser «l'alternance et le changement» en juillet.

Les membres de cette coalition, parmi lesquels Soumaïla Cissé, chef du principal parti d'opposition, l'opposant Tiébilé Dramé, ainsi que plusieurs candidats déclarés à l'élection présidentielle, s'engagent à «mettre fin à l'immense gâchis qu'a été le quinquennat finissant», selon leur manifeste.

Le gouvernement malien a officiellement convoqué le 27 avril le corps électoral pour le scrutin du 29 juillet auquel près d'une dizaine de candidats se sont déjà déclarés.

Parmi eux figurent un ex-Premier ministre de M. Keïta, Moussa Mara, un de ses anciens ministres, Mohamed Ali Bathily, le maire de Sikasso (sud), Kalifa Sanogo, le riche homme d'affaires Aliou Boubacar Diallo, l'ancien ministre et militaire Moussa Sinko Coulibaly, ainsi que deux hauts fonctionnaires internationaux, Modibo Koné et Hamadou Touré.

RD CONGO:

Guterres appelle à lever l'interdiction de manifester

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelle les autorités de la République démocratique du Congo à lever l'interdiction des manifestations publiques dans la perspective d'élections «crédibles et inclusives» en décembre, dans un complément de rapport publié hier. «Lever l'interdiction des manifestations publiques aiderait grandement à ouvrir l'espace politique, en permettant au peuple congolais d'exercer librement ses droits politiques et civils», souligne le patron de l'ONU dans ce document qui porte sur un mois entre mars et avril. Toute manifestation de l'opposition est interdite depuis sep-

tembre 2016 dans le pays, où la répression de marches des catholiques depuis le 31 décembre a fait une quinzaine de morts. «Des divergences persistantes parmi les représentants politiques sur le processus électoral et un espace politique trop fermé continuent d'être une menace pour tenir des élections crédibles et inclusives», a indiqué M. Guterres. En conséquence, il «appelle le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour mettre de la confiance dans le processus électoral et ouvrir la voie à un transfert démocratique du pouvoir». Il demande aussi au parti majoritaire et à l'opposition de dépasser

les intérêts partisans et travailler pour la consolidation des pratiques démocratiques en République démocratique du Congo». Antonio Guterres encourage enfin le gouvernement à favoriser les candidatures de femmes et lui demande de libérer des fonds pour la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le secrétaire général de l'ONU a le projet de se rendre dans les mois à venir à Kinshasa avec le président de la Commission africaine Moussa Faki Mahamat, pour des discussions avec le président Joseph Kabila sur les élections présidentielle et législatives prévues le 23 décembre.

NUCLÉAIRE IRANIEN: Londres incite Trump à ne pas renoncer à l'accord

La Grande-Bretagne a incité le président américain Donald Trump à ne pas renoncer à l'accord nucléaire iranien, affirmant que ce serait une erreur de s'éloigner de l'accord.

Dans une opinion publiée lundi dans le *New York Times* avant une rencontre avec des responsables de l'administration américaine, le secrétaire britannique au Foreign Office, Boris Johnson, estime qu'en «ce moment délicat, ce serait une erreur de s'éloigner de l'accord nucléaire et de lever les contraintes qu'il fait peser sur l'Iran».

Les inspecteurs de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) se sont vu octroyer des pouvoirs supplémentaires pour contrôler les installations nucléaires iraniennes «augmentant la possibilité de détection de toute tentative de fabriquer une arme», argumente le responsable britannique.

L'accord sur le nucléaire

iranien a été conclu en juillet 2015 à Vienne entre Téhéran et le Groupe 5+1 (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne), avant l'arrivée à la Maison

Blanche de Donald Trump. Par ce texte, l'Iran déclare solennellement ne pas chercher à se doter de la bombe atomique et accepte de brider son programme nucléaire afin d'apporter au monde la garantie que ses activités ne sont pas à visée militaire.

En échange, la Répu-



blique islamique a obtenu la levée progressive et temporaire des sanctions internationales imposées du fait de ce programme, et qui ont fortement nuí à son économie. Mais n'ayant pas de mots assez forts pour critiquer cet accord conclu

sous la présidence de Barack Obama, M. Trump a donné aux Européens jusqu'au 12 mai pour trouver un nouveau texte qui remédierait aux prétendues «terribles lacunes» de l'actuel, faute de quoi les États-Unis s'en retireraient.

MOYEN-ORIENT

La Chine prête à promouvoir la paix et la négociation au Moyen-Orient

La Chine est prête à promouvoir la paix et la négociation dans la région du Moyen-Orient, a déclaré l'envoyé spécial de la Chine pour le Moyen-Orient, Gong Xiaosheng, à l'occasion d'une visite en Arabie Saoudite.

«Plusieurs problèmes menacent gravement la paix et la stabilité dans la région, dont la guerre en Syrie, le conflit israélo-palestinien, la guerre au Yémen et la question de l'accord sur le nucléaire iranien, a déclaré l'émissaire chinois.

La Chine est «disposée à contribuer à la promotion de la paix et de la négociation dans la région, afin de ré-

soudre ces questions dans les plus brefs délais», a-t-il ajouté, lors d'une rencontre avec Jamal Aqeel, responsable des affaires politiques et économique du ministère saoudien des Affaires étrangères, dimanche à Ryadh.

«La Chine, en tant qu'amie des pays du Moyen-Orient, espère que les pays de la région pourront résoudre leurs différends par le biais d'un dialogue politique, et mettre fin aux conflits le plus rapidement possible pour ramener la paix et la stabilité au Moyen-Orient», a-t-il déclaré.

M. Aqeel a rappelé les positions de

la Chine sur les questions du Moyen-Orient, «des positions justes et équitables, qui ne visent à obtenir aucun gain personnel».

Il a espéré que la Chine pourrait jouer un rôle «accru» dans la promotion de la paix au Moyen-Orient, «notamment par le biais de son influence internationale croissante et de son amitié avec les pays de la région».

Samedi, M. Gong a rencontré Safwan Akkash, Secrétaire général de la Commission sur les négociations syriennes, dont le siège se trouve à Ryadh.

INVESTITURE :

Vladimir Poutine s'engage à «assurer un avenir paisible à la Russie»

Le président russe Vladimir Poutine a affirmé hier, lors de la cérémonie de son investiture au Grand palais du Kremlin, que son devoir était d'assurer un «avenir prospère et paisible à la Russie».

«A ces moments, en assumant le poste de Président de la Russie, je réalise encore davantage ma responsabilité colossale envers chacun d'entre vous, envers tout notre peuple multinational, envers la Russie, pays de victoires et de réalisations grandioses, envers l'histoire millénaire de

l'Etat russe et envers nos ancêtres. Leur courage, leur travail inlassable, leur unité invincible, leur attitude sacrée envers leur terre natale est un exemple éternel de dévouement à la patrie», a encore déclaré Vladimir Poutine.

Main sur la Constitution, Vladimir Poutine a prononcé un serment composé de 33 mots.

Ce texte évoque le respect et la protection des droits et des libertés de l'homme et du citoyen, le service fidèle du peuple et la protection de la souveraineté, ainsi

que de la sécurité et de l'intégrité de l'Etat. Le serment a été prêté en présence de représentants du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Il a été suivi de l'hymne national russe. Dans son discours adressé à la Nation, le chef d'Etat russe a dit assumer sa «responsabilité devant le peuple pluriethnique» de Russie, et s'est engagé à assurer au pays «un avenir paisible et le bien-être» aux citoyens.

Il est ensuite sorti sur la place des Cathédrales du Kremlin pour passer en revue le défilé de la garde du

régiment présidentiel. Ré-élu en mars avec 76,7% des voix, Vladimir Poutine est réinvesti ce lundi de la présidence de la Russie pour un quatrième mandat.

La présidentielle russe s'est tenue le 18 mars dans les 85 régions du pays, dans plus de 97.300 bureaux de vote en Russie et dans 401 bureaux de vote à l'étranger.

Cette année, les deux nouvelles régions du pays, la Crimée et Sébastopol, rattachées à la Russie suite à un référendum en 2014, ont également participé à l'élection.

PALESTINE-VENEZUELA

Le président palestinien Mahmoud Abbas entame une visite au Venezuela

Le président palestinien, Mahmoud Abbas est arrivé dimanche soir au Venezuela où il doit rencontrer son homologue Nicolas Maduro.

Le ministre des Affaires étrangères Jorge Arreaza a accueilli M. Abbas à l'aéroport international de Maiquetia,

près de Caracas. Le dirigeant palestinien doit se rendre lundi au palais présidentiel de Miraflores pour rencontrer le président Maduro. Nicolas Maduro s'apprete à briguer un nouveau mandat lors de l'élection présidentielle du 20 mai. En janvier, le mi-

nistre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Malki a effectué une visite à Caracas, où il a reçu le soutien du gouvernement vénézuélien face à la décision de Washington de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et d'y transférer son ambassade.

VIOLENCES AU CACHEMIRE: 10 morts, dont un universitaire

Cinq insurgés présumés, parmi lesquels un universitaire, ont été abattus dimanche par l'armée indienne au Cachemire, et cinq civils ont trouvé la mort lors de manifestations qui ont suivi, a annoncé la police locale.

Alertés par une dénonciation sur la présence de rebelles présumés retranchés dans une maison, les forces armées indiennes sont intervenues dans le village de Badigam, dans le district de Shopian, au sud de Srinagar, la capitale de la région, a expliqué le directeur général de la police, Shesh Paul Vaid.

Les insurgés ont refusé de se rendre, entraînant de violents échanges de coups de feu. Cinq ont été tués, a expliqué le responsable policier.

Un appel à se rendre avait été lancé en particulier à un sociologue universitaire, Mohammad Rafi Bhat, qui avait rejoint vendredi les rangs des rebelles.

«Nous avons fait venir son père pour le persuader de se rendre, mais comme les autres, il a refusé», selon Shesh Paul Vaid.

L'université du Cachemire, où il enseignait, a fermé pour deux jours, selon un communiqué de l'établissement.

Parmi les cinq insurgés tués figurait également un commandant du Hizbul Mujahideen, un groupe important de rebelles, toujours selon Shesh Paul Vaid.

Des milliers de personnes sont descendues dans les rues dans le sud du Cachemire à la suite de cet incident pour manifester leur soutien aux insurgés tués et dénoncer le contrôle de l'Inde sur la région, les forces gouvernementales ouvrant le feu pour disperser la foule, ont indiqué des témoins et un représentant de la police.

Le couvre-feu a été instauré dimanche à Srinagar, la capitale du Cachemire indien, et les liaisons internet fermées dans la majeure partie de la région.

Le plateau himalayen du Cachemire est de facto divisé entre l'Inde et le Pakistan.

Depuis la Partition de 1947, New Delhi et Islamabad se déchirent pour son contrôle, un conflit dont découle une insurrection séparatiste dans la partie indienne. Trois insurgés présumés et un civil avaient été tués samedi lors d'une fusillade à Srinagar.

RUSSIE

L'opposant russe Navalny relâché après une manifestation anti-Poutine

L'opposant russe Alexeï Navalny qui avait été arrêté samedi lors d'une manifestation avant l'investiture de Vladimir Poutine, a été relâché dimanche et va être jugé la semaine prochaine, a indiqué son avocat.

M. Navalny et quelque 1.600 opposants ont été interpellés de façon souvent musclée samedi aux cours de rassemblements anti-Poutine non autorisés à travers le pays à deux jours de l'investiture de Poutine pour un quatrième mandat présidentiel.

Interpellé samedi peu après son apparition place Pouchkine, en plein centre de Moscou, M. Navalny a annoncé sur son compte Twitter avoir été relâché peu après minuit dimanche.

Selon lui, il est accusé d'organisation d'une manifestation non autorisée et de résistance à la police.

Son avocat Veronika Poliakov a indiqué à l'AFP dimanche qu'un tribunal moscovite examinerait son affaire vendredi prochain.

Il risque jusqu'à 30 jours de prison. Cette année, Alexeï Navalny avait déjà été interpellé en janvier pour organisation d'une manifestation non autorisée, inculpé, puis relâché.

APR

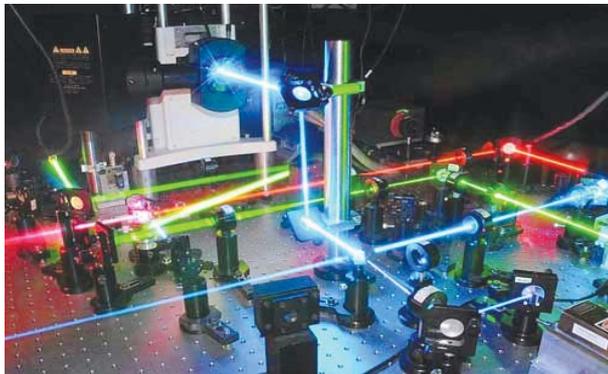
RECHERCHE EN OPTIQUE PHOTONIQUE: L'UST d'Oran mise sur le partenariat

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) est «pleinement engagée» sur la voie du partenariat à l'effet de développer la recherche dans le domaine de l'optique photonique, a indiqué dimanche le doyen de la Faculté des sciences physiques de cet établissement.

«Un partenariat est envisagé dans ce cadre avec un institut universitaire homologue basé en France en vue de promouvoir la recherche en ce domaine», a souligné Pr Abdelghani Tebboune dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la lumière.

Le représentant de la partie partenaire, présent à la rencontre organisée par l'USTO-MB, a exprimé sa «totale adhésion» à l'idée de ce projet de coopération scientifique, a affirmé Pr Tebboune, estimant que cette action impulsera une dynamique certaine aux travaux déjà lancés au niveau des deux laboratoires spécialisés de l'USTO-MB.

Il a fait savoir à ce titre que les deux laboratoires de sa faculté sont dédiés à l'application des rayonnements et au plasma, deux domaines dans les-



quels les équipes de l'USTO-MB enregistrent un «grand avancement» en terme de modélisation (simulation informatique). «Le partenariat ciblé favorisera l'entrée en phase expérimentale de nombreux projets menés à l'USTO-MB et qui sont notamment axés sur l'amélioration des procédés de fabrication des maté-

riaux conducteurs à base d'optique et de photons», a fait valoir le doyen de la Faculté.

Plus de 200 chercheurs de différentes universités du pays participent, aux côtés de quelques homologues étrangers invités, à la rencontre ouverte samedi à l'auditorium de l'USTO-MB pour trois journées d'activités.

Cette manifestation, initiée sous le parrainage de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), est organisée en partenariat avec la Société algérienne d'optique et photonique (SAOP) et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT).

UNIVERSITÉ Vers la généralisation de la formation en réalité virtuelle dans les lycées en cas de succès de l'expérience pilote de Skikda

La formation en réalité virtuelle pourra être généralisée aux lycées du pays «en cas de réussite de l'expérience pilote» programmée au cours du salon national de la vulgarisation des sciences qui se tient actuellement à Skikda, a affirmé dimanche le directeur du développement technologique et de l'innovation au ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la recherche scientifique, Mokhtar Selami.

Des élèves du lycée Ousama Ibn Zayd ont été choisis pour cette expérience qui portera sur des cours de biologie donnés en réalité virtuelle, a indiqué à l'APS, M. Selami en marge du salon qui a lieu à la maison de la culture Mohamed Serradj du 5 au 8 mai courant. L'expérience menée avec des équipements hautement développés permettra d'observer la réaction des lycéens à ce type de formation recourant à la technologie 3D et la réalité virtuelle, a ajouté le même responsable affirmant qu'en cas de résultats

concluants, il sera proposé de généraliser dès la rentrée prochaine ce type de formation en réalité virtuelle à un groupe de lycées du pays.

Les dispositifs matériels utilisés pour cette formation sont localement fabriqués au niveau de l'université de Tlemcen facilitant ainsi la généralisation de cette technique, a-t-il ajouté.

Initié par l'université de Skikda avec le concours de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche scientifique, le salon national de la vulgarisation des sciences expose une cinquantaine de dispositifs de démonstration permettant de simplifier l'explication de phénomènes physiques et cosmiques divers, selon les organisateurs. Plusieurs laboratoires et centres de recherche scientifique de diverses universités du pays participent à cette manifestation scientifique.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MILA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE MARCHES ET
PROGRAMMES
NIF : 098443019072416

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65, du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Mila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour **Réalisation d'un parc pour la wilaya** Paru dans les quotidiens EL SARH du 01/04/2018 et DK NEWS du 02/04/2018; qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, il a été retenu l'offre la moins disante, parmi les offres pré-qualifiées techniquement conformément aux critères définies dans le cahier des charges comme suit:

L'entreprise	NIF	Note offre technique 70,00/70,00	Note Financière (Après correction) En TTC	Délais
Entreprise de bâtiments et travaux publics, hydrauliques et forêts « SEDRATI ADEL » L'adresse : MARECHOU – MILA –	19798043010008432	39,00	213 036 171,46 DA	Trente (30) mois

NB/ - Tout soumissionnaire désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation Technique et Financière doit contacter les services de la Direction de l'Administration Locale dans un délai ne dépassant pas les **trois (03) jours** à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de recours des marchés publics de la wilaya de Mila dans les **dix (10) jours** qui suivent la première parution de cet avis dans la presse nationale Conformément aux dispositions de l'article 82, du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, du décret présidentiel sus-indiqué.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

- **WILAYA DE BOUMERDES**
- **DAIRA DE BORDJ MENAIEL**
- **COMMUNE DE DJINET**
- **N.I.F : 41000200003509701007**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de DJINET informe les entreprises soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres national ouvert N°02/2018 paru dans les quotidiens : DK news et **دالحمرة** en date de : 20/03/2018 ; relatif à l'opération : **Acquisition de 03 bus pour le transport scolaire**
- Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques l'attribution provisoire de marché a été prononcée comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Numéro d'identification fiscale «NIF»	Note technique	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délai de réalisation	Observation
Acquisition de 03 bus pour le transport scolaire	EURL GM TRADE	000416096781471	62,00 70	19 465 200,00	Vingt Huit (28) jours	- Moins disant - Qualifié techniquement

- En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré ci-dessus peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis

ALGER Clôture du 10^e Festival national de la musique andalouse Sanaa

Le 10^e Festival national de la musique andalouse Sanaa a pris fin dimanche à Alger dans des atmosphères festives créées par l'association algéroise «Menzeh Anadil El Djazaïr», Lamia Ait Lamara et Farid Khodja, devant un public nombreux.



L'auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria, accueillant le dernier soir de ce 10^e Rendez-vous qui célèbre la tradition Sanaa de la musique andalouse, a d'abord été animé par l'orchestre de l'association «Menzeh Anadil El Djazaïr» d'Alger et ses vingt instrumentistes - dont dix musiciennes - sous la direction du maître-formateur Youcef Ouznadji.

L'ensemble algérois, parmi lequel les benjamins Hakim Tilioua (15 ans) au violon, Haroun Djaffar (13 ans) au nay et Siffeddine Bennekrela (12 ans) à la percussion, a étalé «Noubet Dil», embarquant le public présent dans une randonnée onirique, dans une ambiance de grands soirs, «Noubet Dil» a été conduite par les voix limpides de

Rokia Kesbadji Malek à l'oud, Sara Khemsi au violon, Thanina Chaabane au r'beb, Mouffok Mohamed Lamine à la mandoline et Ramzi Lemnour à l'oud. Lamia Ait Lamara, qui a tenu à être présentée comme l'élève de Youcef Ouznadji, est apparue toute élégante devant le public, l'invitant à un autre voyage à plusieurs teintes celui-là, à travers «Noubet

Mezjdj, Rasd Dil- Maya», deux modes aux tons relevés, déployés avec une voix cristalline, en une dizaine de pièces dans leurs différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques.

Debout devant son micro en chanteur libre, Farid Khodja, se séparant de son r'beb, le temps d'un tour de chant, a livré une prestation de haute facture, optant pour un retour à la nouba «Rasd Dil», rendue dans un autre répertoire, également d'une dizaine de pièces, servies par un timbre vocal ténor étoffé, au plaisir d'un public conquis qui a interagi avec l'artiste. Après l'hommage rendu la veille au regretté maître Mustapha Bahar (1917-2017), le festival a, en début de soirée, honoré la mémoire d'un autre maître disparu, Mustapha Benguergoura (1932-2015), à travers la projection d'un documentaire d'une dizaine de minutes retraçant son parcours, écrit et réalisé par Abdelkader Bendamache. Intervenant en solo lors d'un concert extraite à l'issue de l'hommage rendu à Mustapha Benguergoura, Rafik Kesmar au qanun, a séduit l'assistance par sa technique et sa maîtrise

de l'instrument, dans un enchaînement de modes savamment préparée.

En présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, du directeur de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, Noureddine Saoudi, ainsi que de plusieurs présidents d'associations de musique andalouse, le nombreux public présent a pris part, durant plus de deux heures de temps, au voyage dans ses trois escales, qualifiant la 10^e édition de ce festival de «réussite».

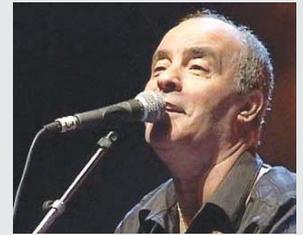
Après dix années d'existence, le Festival national de la musique andalouse Sanaa, qui a pris l'option de se soustraire du caractère compétitif auquel il s'est jusque là attaché, a gagné en maturité, se consacrant comme «un espace de valorisation et de transmission de ce legs ancestral», selon les organisateurs, avec «la mise l'honneur du parcours des maîtres disparus», qui ont nourri durant leurs brillantes carrières, l'élan de cette musique savante à travers les siècles.

Pour sa 10^e édition, le festival s'est distingué par une bonne organisation, empreinte d'inventivité, en adoptant l'apport de la scénographie qui a restitué les atmosphères des «qaâdet» et permis au public de suivre en temps réel le déroulé des différentes pièces entonnées à travers la projection sur écran des textes.

Les contenus rendus lors de ce festival auront également été concluants, au regard des choix portés sur les modes de prédilection des regrettés-maîtres, dont la mémoire a été honorée.

La commissaire du festival, Karima Bouchtout, valorisant «un travail d'équipe» a fait part de sa «satisfaction», pour avoir réussi le pari d'organiser un «festival de qualité», qui aura été à la «haute mission qui lui a été confiée», selon des observateurs. Ouvert le 6 mai, le 10^e Festival national de la musique andalouse Sanaa a accueilli six associations d'Alger, Bejaia, Mostaganem, Borj Bou Arreridj et Boufarik, avec, en marge des prestations, des hommages rendus à d'anciens maîtres disparus et une conférence sur le système modal de la musique Sanaa.

Hommage à Paris à Djamel Allam



Un hommage a été rendu dimanche soir à Paris au chanteur kabyle Djamel Allam qui a émerveillé tout une génération notamment celle des années 1970.

L'hommage s'est déroulé au Cabaret Sauvage, en présence de la famille artistique, venue essentiellement pour le chanteur et musicien algérien, auteur d'Arjouth (Laissez-moi raconter) et de Mi ara d-youghal (Quand il reviendra).

L'ambassadeur d'Algérie, Abdelkader Mesdoua, a également participé à ce bel hommage sur instruction, a-t-on indiqué, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour accompagner le chanteur «durant sa dure épreuve qu'il traverse». Plusieurs chanteurs ont pris part à cette soirée, dont Idir, Madjid Soula, Amazing Kateb, Ali Amrane, Akli D et durant la soirée les quatre artistes ont chanté les grands titres du répertoire de Djamel Allam, cet élève du cheikh Sadek El-Bedjaoui, qui a marqué la chanson kabyle en remportant plusieurs succès auprès du public et des médias.

Djamel Allam, qui lutte actuellement contre la maladie, remplissait les grandes salles de France et dans plusieurs autres villes en Europe et aux Etats-Unis.

En novembre dernier, une quinzaine d'artistes avait célébré les 40 ans de carrière de Djamel Allam, lors d'un gala hommage, rappelle-t-on Safy Boutella, Salim Fergani, Hamdi Bennani, Akli Yahyatene, Bekakchi El Kheir et des dizaines d'autres avaient tous fait le déplacement pour lui exprimer leur solidarité individuelle et collective en ces moments de convalescence, mais aussi lui dire de vive voix, le respect qu'ils vouent à son talent, à son originalité et son apport global au patrimoine musical national.

PATRIMOINE Portes ouvertes sur les musées et les palais de la culture

Le coup d'envoi des journées portes ouvertes sur les musées et les palais de culture, qui interviennent dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, « Mon patrimoine, mon avenir », a été donné dimanche à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Placées sous le thème «l'apport des musées et les palais de culture dans la transmission du patrimoine aux générations futures», la manifestation qui s'étalera jusque au 9 mai, a pour objectif de «mettre en valeur le rôle des musées dans la sauvegarde de notre mémoire, étant la première institution garante de la sauvegarde et de la préservation du patrimoine», a souligné la directrice de la culture, Mme Goumeziane. La manifestation a été inaugurée en présence des directrices du musée de Tlemcen, Aïnad Tabet Radia, du musée Nasreddine Dinet de Boussada, Nora Ait Menguellet et du directeur du Palais des Rais, Bastion 23, Bouallem Belchheb. Les invités de la direction de la culture, pour l'occasion, ont exprimé leur «joie» d'être hôte de cette manifestation

en émettant le souhait que la wilaya de Tizi-Ouzou se dote, elle aussi, de son musée, dont les travaux, a fait savoir M. Goumeziane, sont «achevés à près de 70%».

Celui-ci, a-t-elle ajouté, «permettra à la wilaya de rassembler et de mettre en valeur l'ensemble de son patrimoine dont plusieurs sites et objets traditionnels, bijoux, poterie, robe kabyle, méritent d'être catalogués au patrimoine universel de l'Humanité», à l'instar de la «chedda», costume traditionnel tlemcenien, de la Casbah et des ruines romaines de Tipasa. A ce propos, elle a indiqué, que la direction de la culture, le ministère de la culture et le Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques (CNRPAH), travaillent «en étroite collaboration» pour réaliser cet objectif. Plusieurs activités sont prévues durant cette manifestation dont une exposition de photos ainsi que des projections vidéo sur différents aspects de la conservation du patrimoine et de l'activité muséale.

APS

MUSIQUE L'apport du Cheikh Abdelkrim Dali aux deux écoles musicales Sanâa et Ghernati thème d'un forum le 10 mai à Tlemcen

L'apport du Cheikh Abdelkrim Dali aux deux écoles musicales Sanâa et Ghernati constituera le thème d'un colloque culturel, qui sera organisé jeudi prochain au Palais de la culture portant son nom à Tlemcen, a-t-on appris dimanche de la direction de la Culture.

Organisé par la Fondation Abdelkrim Dali à l'occasion du dixième anniversaire de sa création, cette manifestation culturelle sera marquée par une série d'activités à la hauteur du défunt chantre de la musique andalouse et hawzi algérienne, a-t-on indiqué, faisant savoir que plusieurs conférences seront animées par Fazilet Diff, Smain Heni et Toufik Benghebrit. Parrainée par le ministre de la Culture et le wali de Tlemcen, cette journée débutera par l'inauguration, en matinée,



d'une exposition sur la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali et son apport pour faire connaître la vie et l'œuvre du défunt et sa contribution aux deux écoles musicales Sanâa et Ghernati. En soirée, il sera procédé à la projection d'un documentaire vidéo sur la vie et l'œuvre du Cheikh Abdelkrim Dali, suivie d'un concert de mu-

sique andalouse animé par Asma Alla et Ahmed Meddour de l'école Sanâa accompagné par l'orchestre Cheikh Abdelkrim Dali sous la direction de Naguib Kateb. L'association de musique andalouse de Tlemcen «El Kortobia» présentera, pour sa part, des chansons andalouses. Des diplômes et trophées honorifiques seront présentés à

cette occasion, a-t-on annoncé. Une soirée en hommage au défunt Abdelkrim Dali (1914/1978) a été organisée le 17 février dernier au palais de la Culture portant son nom à Tlemcen, à l'occasion du 40^e anniversaire de sa mort, par l'Opéra d'Alger en collaboration avec la direction de la Culture de la wilaya et d'associations culturelles.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°565

manu- mission effraie- rons	↓	très pra- ticable lassitude	↓	estima la quantité reten- drais	↓	support d'images	↓	gaz animal appeler	↓	tissu de coton avare	↓	crochet d'éta- lier originaire	↓
visages fait à la main	→					remis en état multi- tudes	→			direction patrie de beaux draps	→		
chassis de moulin à vent absorbée	→			paques en gras coincé	→					distance chinoise estime- rait	→		unité de scieur
cuivre en équation essence solide	→		países personne incapable	→				danqers marins employé à former	→	présent	→		déqus- teras
asservis- sement	→	qibier d'antan tête de titi	→			bâtisseur de plans première mère	→	arrivé en tête	→				matière de lingot vieil accord
crottée provoca- tions	→							comme neuf onctu- euse	→	disque compri- mai	→		étran- gères
endosse sortiras du sol	→					classe- ment rythme moderne	→			rideau	→		marque d'infini- tif régal de labrador
néqation course variée	→									chambre étanche singesi	→		affirma- tion aéro- planes
elle a ses états	→	siqle routier jus de raisin	→			traîneau cri de surprise	→		fit des vers vêtement chaud	→			voie à suivre
parle fami- liè- rement	→			c'est le béryllium tour très réduit	→			article de bazar signe de licence	→				fête mon- daine double équrte
passes sans t'arrêter	→												posses- sif

Solution

C'est arrivé un 08 mai

Sudoku n°1865

2	7	4	3	5	8	6	1	9	9	2	3	1	5	7	6	4	8				
9	6	8	4	1	7	3	5	2	6	8	7	3	9	4	1	2	5				
3	1	5	6	2	9	4	7	8	5	1	4	2	6	8	7	9	3				
5	8	3	9	7	1	2	6	4	7	4	2	6	3	9	8	5	1				
7	2	9	5	6	4	8	3	1	3	5	1	8	7	2	4	6	9				
1	4	6	8	3	2	7	9	5	8	9	6	5	4	1	3	7	2				
8	3	2	1	9	6	5	4	7	6	8	1	2	3	9	7	1	6	5	8	4	
4	5	1	7	8	3	9	2	6	3	5	4	1	7	8	4	2	5	9	3	6	
6	9	7	2	4	5	1	8	3	9	7	2	4	6	5	9	8	3	2	1	7	
									7	6	2	1	4	9	5	8	3				
									3	9	8	2	6	5	7	4	1				
									4	5	1	7	3	8	9	2	6				
8	3	7	2	5	4	6	1	9	4	2	3	8	5	7	2	4	3	6	9	1	
2	5	6	1	9	7	8	3	4	5	1	7	8	6	9	2	1	8	7	5	3	4
9	1	4	6	3	8	2	7	5	8	9	6	3	1	4	6	5	9	7	2	8	
7	4	9	8	6	1	5	2	3	2	7	8	5	6	1	3	4	9				
3	8	1	4	2	5	7	9	6	9	6	1	4	3	2	8	7	5				
5	6	2	3	7	9	4	8	1	4	3	5	9	7	8	2	1	6				
4	7	5	9	8	3	1	6	2	5	2	3	8	1	4	9	6	7				
6	9	8	5	1	2	3	4	7	7	4	6	3	9	5	1	8	2				
1	2	3	7	4	6	9	5	8	1	8	9	7	2	6	4	5	3				

Mots Croisés n°1865

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	D	E	M	U	L	T	I	P	L	I	E	S
2	A	C	A	R	I	A	T	R	E	P	E	
3	L	A	R	E	S	O	O	T	T	I	C	
4	T	R	I	T	O	U	F	F	U	H		
5	O	T	E	R	A	S	I	R	E	N	E	
6	N	E	A	I	E	U	L	E	U	R		
7	I	R	R	I	T	E	R	A	I	T	E	
8	S	A	I	N	S	I	G	N	E	E	S	
9	M	I	R	A	I	N	E	A	N	T	S	
10	E	T	E	I	N	T	E	S	U	E	E	

Grille géante n°565

A	F	D	E	P	P	E							
E	F	A	R	O	U	C	H	E	R	A	P	A	S
A	R	T	I	S	A	N	A	L	T	E	T	E	
A	I	L	E	U	N	E	S	L	I	S			
I	N	G	E	R	E	E	R	E	C	I	F	S	
C	U	V	U	E	S	D	O	N	T				
C	H	E	N	E	S	T	R	A	T	E	G	E	
C	H	I	U	R	E	A	I	N	E	O	R		
E	S	C	L	A	V	A	G	E	R	O	U	E	
S	A	L	I	E	I	N	T	A	C	T			
D	E	F	I	S	C	A	S	A	I	E	R		
M	E	T	R	I	S	T	O	R	E				
D	E	T	E	R	R	E	R	A	S				
N	I	A	I	M	E	R	A	I	S	I			
S	T	E	E	P	L	E	R	I	M	A	D		
M	R	N	L	U	G	E	I	V	R	E			
A	M	E	H	E	S	I	T	A	T	I	O	N	
O	B	E	L	R	A	O	U	T					
T	U	T	O	I	E	T	E	I	N	T	E		
T	R	A	N	S	I	T	E	S					

2010 - Le pape Benoît XVI accepte la démission de l'évêque d'Augsbourg en Allemagne, Walter Mixa, accusé d'avoir maltraité des enfants.
 2009 - Le pape Benoît XVI entame une tournée d'une semaine au Moyen-Orient.
 2008 - La gouverneure générale Michaëlle Jean lance en France les festivités du 400e anniversaire de Québec.
 2007 - Ennemis jurés d'hier, le pasteur radical Ian Paisley et le Noz du Sinn Féin Martin McGuinness prennent la tête d'un nouveau gouvernement biconfessionnel en Irlande du Nord.
 2007 - André Boisclair démissionne comme chef du Parti québécois.
 2006 - Les Communes approuvent l'accord de défense Norad, élargi entre autres aux eaux territoriales du Canada et des Etats-Unis.
 2001 - Le pape Jean-Paul II complète à Malte le voyage qu'il a mené entre autres en Grèce et en Syrie.
 1998 - La rupture d'une conduite d'aqueduc, à Kuala Lumpur, prive d'eau un million de citoyens; déjà deux autres millions de Malaysiens souffraient de pénuries.
 1996 - En Afrique du Sud, la constitution post-apartheid est adoptée.

ÉCHOS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ALGÉRIENNES

- KARATE-DO: la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) a adressé un courrier à toutes les ligues de wilaya, leur demandant de fournir sur CD, les statistiques et documents administratifs et de renouveler leurs engagements, afin de procéder à la restructuration de l'instance fédérale selon la nouvelle réglementation en vigueur.

- VOILE (1): La Fédération algérienne de voile (FAV) organise le 11 mai prochain au complexe Azur-bleu de Tipasa, la journée des «petits anges» pour les enfants malades et orphelins, en élaborant un programme riche en activités.

- VOILE (2): dans le but de faire connaître la discipline, la ligue d'Alger de voile a organisé des portes ouvertes au niveau du port Djemila à Ain-Bénian, exposant différents types de barques et programmant des exhibitions de voile.

- BOXE (1): la sélection nationale de boxe participera au tournoi international de Sétif qui débutera mardi à l'occasion de la commémoration de la journée du 8-mai-1945, avec la participation des sélections de Syrie, de Jordanie, d'Égypte et d'Irak.

- BOXE (2): l'équipe nationale algérienne de boxe (juniors) se trouve à pied d'oeuvre depuis samedi à Casablanca (Maroc) pour prendre part au Championnat d'Afrique de la catégorie, une étape préparatoire pour les Jeux africains de la jeunesse-2018 d'Alger, qualificatifs aux Jeux Olympiques de la jeunesse 2018 de Buenos Aires (Argentine).

- TENNIS: le Championnat régional du Centre pour les jeunes catégories (14 ans) a été reporté aux 11 et 12 mai, alors que la compétition réservée aux 9 et 10 ans s'est déroulée vendredi et samedi.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LES STADES : Appel à faire d'Oran «un pôle du fair-play» et «un exemple à suivre»

Le chef de la Sûreté de wilaya d'Oran, le contrôleur de police Salah Nouasri a appelé, hier, tous les acteurs du secteur des sports à faire d'Oran «un pôle du fair-play» et «un exemple à suivre» en matière de lutte contre la violence dans les stades.

«Nous voulons faire d'Oran le pôle du fair play, un exemple à suivre, pour toutes les wilayas du pays en matière de lutte contre le phénomène de la violence dans les stades», a souligné le contrôleur de police Salah Nouasri, lors d'une rencontre de sensibilisation sur le rôle de la police dans la lutte contre ce fléau, organisée par la sûreté de wilaya d'Oran à la salle omnisports de Sidi El-Bachir (Bir El-Djir).

Le responsable a appelé, au nom du Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN), «toutes les parties à contribuer efficacement à la lutte contre la violence dans les stades et à inciter les supporters de football à faire preuve de civisme».

D'autre part, il a mis en avant l'importance de former des stadiers et appelé les dirigeants des clubs, les joueurs et les comités des supportes «à faire front commun contre ce fléau, étranger à la société algérienne» et «trouver des formules communes pour juguler ce phénomène».

De son côté, le Directeur de

la Jeunesse et des Sports (DJS), Badredine Gharbi, a souligné les efforts consentis par la sûreté de wilaya lors des manifestations sportives, ainsi que ses efforts continus dans la lutte contre le fléau de la violence dans les stades, qui «représente un réel danger pour la jeunesse».

«Le sport est le moyen de renforcer les liens entre les membres de la société. Avec l'effort de tous, nous pouvons mettre fin à ce fléau», a-t-il affirmé. Le responsable a relevé, par ailleurs, la nécessité de mettre en place des comités de supporters et des stadiers, surtout avec la réception à la fin de l'année au cours du stade



olympique de 40.000 places.

«Il faut préserver cet acquis afin d'être prêts à accueillir, en 2021, les représentants des 24 pays (plus de 4.000 personnes) qui participeront aux Jeux Méditerranéens 2021, car Oran sera le pôle d'attraction de tout le bassin méditerranéen», a-t-il soutenu.

Des intervenants lors de cette rencontre ont jugé que

les dirigeants des clubs, les joueurs et les médias ont un grand rôle, aux côtés de la police, dans l'éradication de ce phénomène.

Il est à noter que le contrôleur de police, Salah Nouasri, a été honoré par les anciens joueurs d'Oran pour ses efforts dans la lutte contre la violence dans les stades et dans la lutte contre la criminalité.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ : L'Algérienne Inès Ibbou perd six places et se retrouve au 637e rang (WTA)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis plusieurs jours à cause d'une blessure au coude, a perdu six places dans le nouveau classement mondial féminin, dévoilé hier par World Tennis Association (WTA), et se retrouve ainsi au 637e rang.

La jeune internationale de 19 ans avait contracté un tennis-elbow la mi-avril dernier, ce qui l'avait obligée à renoncer à certains tournois professionnels à Hammamet (Tunisie), ainsi qu'à la Fed-Cup 2018 (ndlr, équivalent de la Coupe Davis chez messieurs), qu'elle devait disputer dans ce même pays et sous les couleurs de la sélection algérienne.

Pour sa remise en forme, la championne

d'Afrique de 2015 avait choisi le Centre national de la médecine du sport (CNMS d'Alger), dont le personnel médical avait «bien pris soin» d'elle,

comme l'avait elle-même confirmé la concernée sur son compte Twitter.

Cependant, et bien que désormais ré-



table de sa blessure au coude, Ibbou n'a pas encore dévoilé la date exacte de son retour à la compétition.

BADMINTON / COUPE D'ALGÉRIE 2017-2018 (TOUTES CATÉGORIES) : Le CASA Mohammadia sacré

Le CASA Mohammadia a outrageusement dominé les épreuves de la Coupe d'Algérie de badminton, disputées vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger) dans l'ensemble des catégories (garçons/filles), en raflant huit titres sur les 12 mis en jeu.

Outre les seniors (messieurs/dames), les finales ont concerné cinq autres catégories d'âge, à savoir celles des 11, 13, 15, 17 et 19 ans, marquées par une nette domination du CASAM qui a remporté 8 médailles d'or, 2 en argent et 5 en bronze.

Une moisson qui lui a permis de devancer le club de Souk El Ténine (Béjaïa), lequel a pris la deuxième place avec 2 or, au moment où la Jeunesse sportive de Mohammadia a complété le podium avec 1 or, 1 argent et 1 bronze.

Ce sacre confirme la suprématie du CASAM car c'est la deuxième année consécutive qu'il domine autant les débats, y compris en championnat.

Un succès et une régularité que l'entraî-

neur Mohamed Idir Mahlous explique par la qualité des effectifs dont dispose le club, composé d'environ 80% d'internationaux qui ont «l'habitude de côtoyer régulièrement le haut niveau» à travers notamment leur participation aux joutes internationales et continentales. Mahlous a cependant tenu à signaler que d'autres clubs comme Tamaris, Dar El-Beïda, Ferdjio, Ouled-Moussa et l'AS Protection Civile possèdent de «très bons joueurs aussi, sauf qu'ils manquent de moyens» pour montrer l'étendue de leur «énorme» potentiel.

Au total, 315 badistes dont 185 filles ont participé à cette Coupe d'Algérie 2017-2018 (toutes catégories).

Ils représentaient 45 clubs appartenant à 14 Ligues de wilaya.

L'Algérie sera représentée par six badistes aux prochains Championnats du monde (seniors), prévus à partir du 16 mai en Thaïlande.

APS

CYCLISME / TOUR DE SAN JUAN - DOPAGE : Le vainqueur, Gonzalo Najar contrôlé positif au Cera (UCI)

Le coureur argentin Gonzalo Najar, vainqueur en janvier du Tour cycliste de San Juan, a été contrôlé positif au Cera, une forme d'EPO, a annoncé hier l'Union cycliste internationale (UCI). Le contrôle a été effectué le 21 janvier, au premier jour d'une course que le champion d'Argentine 2017 allait remporter sept jours tard, après s'être imposé dans la 5e étape.

Najar a été suspendu tout comme son compatriote Gaston Emiliano Javier, de la même formation de troisième division (Sindicato de Empleados Publicos de San Juan), contrôlé positif aux anabolisants deux jours après son coéquipier. En outre, une



équipe dont deux éléments sont positifs en moins d'un an encourt une suspension de 15 à 45 jours. Au classement final du Tour de San Juan, Najar avait devancé de 51 secondes le vétéran espagnol Oscar Sevilla (41 ans), jadis inquéié dans l'affaire de dopage sanguin Puerto, et de 1 min 11 sec l'espoir italien Filippo Ganna.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE) / REAL MADRID-LIVERPOOL: Le Serbe Milorad Mazic au sifflet (UEFA)

Le Serbe Milorad Mazic va diriger la finale de Ligue des champions entre le Real Madrid et Liverpool le 26 mai à Kiev, a annoncé hier l'UEFA. Agé de 45 ans, Mazic est international depuis 2009. Il sera assisté de ses compatriotes Milovan Ristic et Dalibor Djurdjevic. Pour la finale d'Europa League entre Marseille et l'Atletico Madrid le 16 mai à Lyon, c'est le Néerlandais Björn Kuipers (45 ans), international depuis 2006, qui dirigera les débats, assisté de ses compatriotes Sander van Roekel and Erwin Zeinstra.

CAN-2019 (U20) 2E TOUR QUALIFICATIF ALLER : Algérie-Ghana vendredi au stade 5-juillet (FAF)

La rencontre Algérie - Ghana comptant pour le second tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 20 ans aura lieu vendredi à 18h00 au stade 5-juillet (Alger), a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Larges vainqueurs au tour précédent de la Tunisie (3-1 à l'aller et 2-1 au retour), les camarades d'Adam Zorgane se préparent depuis samedi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) en prévision de cet important rendez-vous.

Face à la redoutable équipe ghanéenne, le staff technique national, sous la conduite du duo Salim Sebaâ -Hocine Achiou a renouvelé sa confiance à une grande majorité des joueurs qui ont assuré la qualification face à la Tunisie.

Ce groupe, et en l'absence du joueur de l'Inter Milan Belkhir, qui n'a pas été libéré par son club, s'est renforcé par 4 autres éléments évoluant à l'étranger.

Un renfort de choix puisque dans le groupe on trouve le milieu offensif de l'équipe réserve de Marseille, Aouachria Wassim et de l'arrière-gauche de la même équipe, Ousfane Malik.

L'on note également la présence de l'ailier-droit de la réserve du Havre, Amara Abdelmalek et de Boutrif Idir du Standard de Liège. Les joueurs algériens qui ont laissé une bonne impression lors de la double confrontation face aux Tunisiens sont déterminés à passer l'écueil ghanéen, selon la FAF. Le match retour se déroulera à Accra (18-20 mai). L'équipe vainqueur de la double confrontation algéro-ghanéenne se qualifiera pour le troisième et dernier tour des éliminatoires de la CAN-2019 dont la phase finale aura lieu au Niger.

MATCH AMICAL:

La sélection algérienne A' lundi en Espagne pour affronter l'Arabie saoudite

La sélection algérienne des locaux s'est rendue hier après-midi (16h00) à Cadix (Espagne) pour y affronter la sélection nationale d'Arabie saoudite en match amical le 9 mai au stade Ramon de Carranza, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Avant leur départ, les internationaux algériens ont effectué une dernière séance d'entraînement au CTN de Sidi Moussa, en présence de tout le groupe y compris les joueurs de

l'USM Alger qui ont rejoint la sélection juste après la rencontre de la Coupe de la Confédération contre les Tanzaniens de Young Africans (4-0) disputée la veille au stade 5 -juillet.

Le sélectionneur Rabah Madjer avait dévoilé le 4 avril dernier une liste de 24 joueurs, en plus cinq réservistes, pour un stage de préparation qui a débuté vendredi, en vue de ce rendez-vous préparatoire contre l'Arabie saoudite, qualifiée à

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES / 1RE JOURNÉE - GR.D) :

Entrée en lice réussie pour les Rouge et Noir

L'USM Alger, dernier représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, a réussi son entrée en lice dans la phase de poules de cette compétition, en atomisant les Young Africans de Tanzanie (4-0, mi-temps 2-0), en match comptant pour la première journée (groupe D), disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Oussama Darfalou, meilleur buteur du championnat avec 16 réalisations, a ouvert le score d'une belle tête croisée à la 4', après un centre tendu du latéral droit Rabie Mefthah, et c'est le défenseur central Farouk Chafai qui a doublé la mise, d'une belle reprise de volée à la 33', après un corner bien botté par le N7, Faouzi Yaya.

Au retour des vestiaires, et même s'ils menaient déjà par deux buts à zéro, les Rouge et Noir ont continué à jouer avec le même rythme et ont réussi à corser l'addition à la 53' par l'intermédiaire du N11 Abderrahmane Meziane, ayant

surpris le gardien Rostand Jehu d'un joli tir croisé à l'entrée des 18 mètres.

Le festival a été conclu par le capitaine Mohamed Amine Zemmamouche, ayant transformé à la 90'+3 un penalty accordé par l'arbitre Ghanéen, Daniel Nii Ayi Laryea. Un succès amplement mérité par l'USMA, qui a outrageusement dominé les débats et qui aurait même pu inscrire d'autres buts, n'était le manque de réussite, comme ce fut le cas notamment pour Rafik Bouderbhal (3'), Oussama Darfalou (16'), Abderrahmane Meziane (20') et Rabie Mefthah (31').

De leur côté, les Tanza-

niens se sont contentés de limiter les dégâts, en procédant par contre-attaques, mais sans grand danger pour la défense algéroise, ayant passé une soirée relativement tranquille dans l'ensemble. Grâce à cette belle victoire, l'USMA prend seule la tête de son groupe, avec trois points, alors que dans l'autre match de ce groupe D, disputé dimanche à Kigali, les Rwandais de Rayon Sports se sont neutralisés (1-1) avec les Kenyans de Gor Mahia. Lors de la 2e journée, prévue le



mercredi 16 mai courant, l'USMA se déplacera à Nairobi pour défier Gor Mahia, alors que les Young Africans accueilleront Rayon Sports.

A la fin de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus au mois de septembre prochain.

Déclarations

Miloud Hamdi (Entraîneur de l'USM Alger): «Comme nous le faisons avec chacun de nos adversaires, on s'est renseigné sur les Young Africans et sincèrement, leurs statistiques dans le championnat tanzanien forcent le respect.

Ils n'ont perdu que deux matchs cette saison, ils en ont remporté sept hors de leurs bases et ils ont marqué un total de quarante buts, ce qui n'est pas rien.

Sachant cela, on se devait de prendre les choses au sérieux et cela a fini par donner lieu à cette belle victoire, que je considère amplement méritée.

C'était aussi notre dernier match au stade du 5-Juillet cette saison, et on voulait donc le remporter avec l'art et la manière.

D'une part pour terminer sur une bonne note, et d'un autre côté pour faire plaisir à notre merveilleux public.

Il est venu en nombre pour nous soutenir, ce qui n'était pas vraiment évident, vu qu'au même moment, il y avait un certain Barça - Real à la télé.

Outre cette présence massive de nos supporters, ce qui m'a fait plaisir ce soir, c'est le sérieux de mes joueurs, qui même à (3-0) continuaient à jouer avec la même hargne et la même volonté.

Je tiens à dire aussi que la confiance du président Ali Haddad m'a fait chaud au cœur, car lors de notre dernière discussion, il m'a assuré de son total soutien et je devais donc me montrer à la hauteur de cette confiance.

En football, on dit que les débuts sont souvent déterminants pour la suite du parcours, et je pense qu'avec cette belle victoire contre les Young Africans, nous partons du bon pied».

Noël Mwandila (Entraîneur des Young Africans): «Sur son terrain et devant son public, l'USMA a réussi un grand match ce soir, et il n'y a rien à dire, elle mérite amplement la victoire.

Certes, nous sommes très déçus par cette défaite, surtout qu'elle est relativement lourde, mais ce n'est que le premier match.

Le parcours est encore long et nos chances de qualification sont toujours intactes, pour peu que nous réus-

sissions à mieux négocier les prochains rendez-vous, à commencer par le prochain, qui contrairement à celui d'aujourd'hui se jouera chez-nous.

On m'a annoncé que dans l'autre match de ce groupe D, les Rwandais de Rayon Sports se sont neutralisés (1-1) avec les Kenyans de Gor Mahia.

C'est une bonne chose, mais personnellement, je m'intéresse surtout au parcours de mon équipe et non pas aux résultats des autres».

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE MOBILIS: L'USMBA œuvre à confirmer son maintien face à l'US Biskra

L'USM Bel-Abbes œuvre à confirmer son maintien en Ligue 1 professionnelle de football en recevant l'US Biskra pour le compte de la 29e journée du championnat, a indiqué son président, Mohamed Benayad.

L'USMBA, qui a remporté mardi dernier le trophée de la coupe d'Algérie face à la JS Kabylie, se concentre actuellement sur sa rencontre importante et décisive en championnat, qui pourra lui assurer définitivement le maintien en ligue 1 professionnelle Mobilis.

«Nous avons besoin d'un seul point pour assurer le maintien sans attendre la 30e et dernière journée et apporter encore une fois la joie aux supporters qui nous ont accompagné durant le championnat et la coupe.

Nous laissons de côté la consécration en coupe et nous préparons la rencontre contre Biskra qui ne sera pas facile devant un adversaire qui aspire aussi à son maintien et devra tout mettre en œuvre», a-t-il déclaré.

Les éléments de l'USMBA ont repris dimanche les entraînements en prévision de ce match au stade du 24 février après avoir bénéficié d'un repos de quatre jours.

L'entraîneur de l'USMBA, Tahar Chérif El Ouazzani tient à une bonne préparation pour cette rencontre loin de la pression.

Une victoire ou du moins un nul confirmeront le maintien dans la cour des grands.

Les supporters de Sidi Bel Abbès attendent avec impatience de fêter le sacre de la coupe d'Algérie après 27 ans, surtout avec un résultat positif contre Biskra avant un déplacement périlleux à Sétif.

Une grande fête est prévue pour l'équipe de l'USMBA en cas de confirmation du maintien en première ligue professionnelle de football Mobilis, avec la participation de tous les supporters.

Un tournoi en l'honneur des joueurs est prévu, de même que des soirées au mois du ramadan.

L'USMBA occupe, après 28 journées du championnat de ligue 1 professionnelle 1 Mobilis de football, la 9e place avec 35 points.

Programme de formation au profit des nouveaux arbitres internationaux au Caire (CAF)

La Confédération africaine de football a débuté au Caire un programme de formation destiné aux nouveaux arbitres inscrits sur la liste de la FIFA et de la CAF en 2018, a indiqué l'instance africaine.

La session est divisée en deux parties : un stage pour les francophones du 5 au 9 mai, suivi d'un deuxième destiné aux anglophones, du 11 au 15 mai 2018.

Pour le module francophone, 17 arbitres, 16 arbitres assistants et 6 arbitres femmes participent à la formation.

Le groupe anglophone qui débutera deux jours plus tard, réunira 17 arbitres, 18 arbitres assistants et 9 arbitres femmes.

Une analyse générale du rôle des officiels du corps arbitral sera effectuée ainsi qu'un développement sur l'arbitrage pratique.

A cette occasion, les instructeurs vont expliquer le concept de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dont la première expérience a été menée à l'occasion de la Super Coupe entre les Marocain du Wydad Athlétique Club de Casablanca et les Congolaise de Tout Puisse Mazembe.

Les instructeurs présents au Caire sont issus de six associations membres de la CAF.

A noter la participation de l'instructeur physique algérien Cherifi Nasreddine.

CAN-2019 (U20) 2E TOUR QUALIFICATIF ALLER : Des arbitres ivoiriens pour Algérie- Ghana

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné des arbitres ivoiriens pour diriger la rencontre Algérie - Ghana comptant pour le second tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 20 ans prévue vendredi 11 mai à 18h00 au stade du 5-Juillet (Alger).

Le match sera dirigé par le directeur de jeu Abou Coulibaly assisté de ses deux compatriotes, Bi Valere Gouhou et Adou Herman Desiré N'goh.

La manche retour programmée entre le 18 et 20 mai a été confiée à des arbitres maliens sous la conduite de Bouba Traore épaulé par Boubacar Kinta et Adama Sidike Kone.

L'équipe vainqueur de la double confrontation algéro-ghanéenne se qualifiera pour le troisième et dernier tour des éliminatoires de la CAN-2019 dont la phase finale aura lieu au Niger.

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT : Bernard Casoni : «Je reste au Mouloudia... sous certaines conditions»

L'entraîneur français du MC Alger, Bernard Casoni a conditionné la poursuite de son aventure avec le doyen des clubs de football algériens par "l'amélioration de certaines conditions sur le plan fonctionnel", dans une interview accordée lundi au magazine sportif *France Football*.

"J'aimerais bien rester au MCA pour poursuivre le travail déjà entamé.

Mais ce sera sous certaines conditions, car il reste des choses à améliorer dans notre fonctionnement" a ajouté l'ancien défenseur de l'Olympique de Marseille, sans donner plus de détails concernant ces volets qui nécessitent d'être améliorés.

Casoni (57 ans) avait pris les commandes techniques du Mouloudia à l'intersaison et en un laps de temps relativement court, il a réussi à apporter le plus qu'on attendait de lui.

"Nous avons beaucoup fait progresser le club sur le plan du jeu, au point d'en faire l'une des meilleures équipes d'Algérie.

On y a apporté de la stabilité aussi et notre travail est apprécié" a ajouté le natif de Cannes, mais sans pouvoir assurer pour autant que l'an prochain, son aventure "se poursuivra" avec le MCA.



"On nous dit qu'il faut qu'on reste, mais officiellement, les négociations n'ont pas encore commencé" a-t-il commencé par révéler, avant de rappeler que "dans le métier d'entraîneur, tout peut aller très vite", dans un sens comme dans l'autre. Casoni a déjà atteint deux des trois objectifs qui lui ont été fixés par le club cette saison :

une demi-finale de la coupe d'Algérie et une qualification pour la phase de poules de la Ligue des Champions. "J'espère atteindre notre dernier objectif, qui consiste à terminer le championnat sur le podium, mais ce sera dur" a avoué le coach de l'actuel 4e au classement général de la Ligue 1 Mobilis à deux journées de l'épilogue.

LIGUE 1 MOBILIS : L'attaquant libyen Al-Ghanoudi quitte la JS Saoura



L'attaquant international libyen Mohamed Al-Ghanoudi a résilié à l'amiable son contrat de 18 mois le liant à la JS Saoura, a appris hier l'APS de la direction de ce club de la Ligue-1 Mobilis à Bechar.

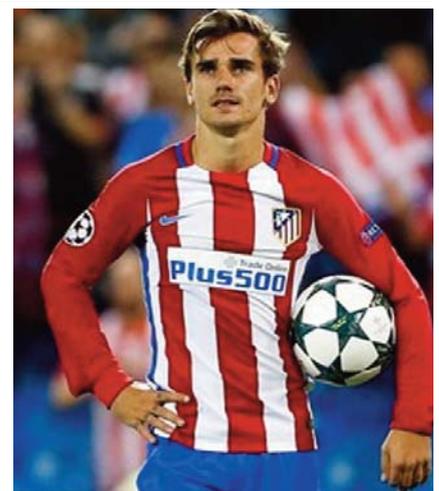
C'est pour des considérations familiales que Al-Ghanoudi a préféré mettre fin à son contrat avec la JS Saoura qui a répondu favorablement à sa demande, a-t-on précisé.

Le buteur libyen qui avait signé en janvier dernier un contrat de 18 mois avec

la JS Saoura, a décidé de rejoindre sa famille en Libye», a-t-on signalé.

La JS Saoura partage actuellement la deuxième place au classement du Championnat de Ligue 1 Mobilis à deux journées de l'épilogue.

Le départ de l'ancien joueur d'Al Ahly Tripoli ne devrait pas se répercuter sur les résultats du club de Bechar qui ambitionne de finir la saison sur le podium, estiment des observateurs sportifs locaux.



LIGA ESPAGNOLE - TRANSFERTS : Le président du FC Barcelone reconnaît des contacts avec Griezmann

Le président du FC Barcelone, Josep Maria Bartomeu, a reconnu hier avoir eu «en octobre» des contacts avec l'entourage de l'attaquant international français de l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann, au moment où la presse espagnole évoque un possible recrutement de ce joueur à l'ouverture du prochain mercato estival.

«Nous avons des relations avec le représentant de Griezmann, comme nous en avons avec les représentants d'autres joueurs.

Nous avons discuté avec lui en octobre dernier, mais c'était juste une rencontre, rien de plus.

Donc, il ne faut pas donner prise aux spéculations», a tenu à préciser

le dirigeant barcelonais au micro de la radio catalane Raci.

Bartomeu a également admis avoir croisé «par hasard» Griezmann l'été dernier au cours de vacances aux îles Baléares.

«Je l'ai vu l'été dernier en vacances. Nous nous sommes croisés, comme j'ai croisé d'autres joueurs, mais je n'ai pas diné avec lui», a-t-il assuré.

A 27 ans, Griezmann a souvent répété qu'il voulait désormais soulever des trophées, mettant cet aspect dans la balance pour entretenir l'hypothèse d'un départ de l'Atletico, son club depuis 2014.

Le leader d'attaque de l'équipe de France a d'ailleurs assuré qu'il tran-

cherait son avenir avant la prochaine Coupe du monde, prévue du 14 juin au 15 juillet en Russie.

Mais au moment où la presse catalane le donne partant au Barça cet été, en échange du versement de sa clause libératoire estimée à 100 millions d'euros, Griezmann a lui-même refroidi ces spéculations.

«Ce ne sont pas des bonnes infos», avait-il lancé début avril sur la chaîne de télévision française TF1, avant d'ouvrir la porte à une prolongation de son contrat à l'Atletico (qui court jusqu'en 2022) : «Nous discutons avec le club, pour voir ce qu'on peut faire» avait-il indiqué.

Marcelo ne veut pas de la vidéo

«Je crois bien qu'il y avait penalty sur moi, a expliqué Marcelo en zone mixte. On aurait mérité de l'emporter, on a dominé tout le match. La vidéo ? Je pense que cela enlèverait la saveur du football, mais ce n'est pas à moi de changer quoi que ce soit. Personnellement, je n'aime pas ça.» Pour rappel, l'assistance vidéo à l'arbitrage sera mise en place à partir de la saison prochaine dans le championnat espagnol.



Lloris tire la sonnette d'alarme

Pour le capitaine et gardien de but, la question de la véritable force mentale de l'équipe se pose. "Nous sommes dans une période de la saison où - et c'est la même chose pour chaque équipe - nous n'avons pas la fraîcheur que nous avions en septembre, octobre et novembre", a-t-il déclaré dans des propos repris par The Telegraph. "Il est difficile de jouer chaque match avec la même intensité." "Nous devons nous interroger et nous rendre compte que les deux prochains matchs sont très importants pour l'avenir du club et l'avenir de chaque joueur dans le vestiaire. Je pense que nous devons nous rappeler que cela va être difficile jusqu'à la fin. Jusqu'à la dernière partie. Jusqu'à la dernière minute contre

Leicester parce que nous sommes en Premier

League et nous nous battons contre Liverpool, contre Chelsea pour le top quatre et ce sont les deux meilleurs clubs. Ils sont habitués à concourir et à jouer à ce niveau". "Maintenant, tout est mental", a insisté le capitaine des Bleus. "Il ne s'agit pas de condition physique. C'est mental et dans ce match nous avons manqué un peu d'agressivité dans les moments clés. C'est un peu décevant car nous aurions pu mieux gérer la fin de la saison. Mais nous devons rester confiants et continuer à croire en nous-mêmes. Ce n'est pas le moment de douter".

Pour rappel, Tottenham est quatrième de Premier League, à un point de Liverpool, troisième, mais avec seulement deux unités d'avance sur Chelsea, qui s'est imposé contre les Reds ce week-end grâce à un but d'Olivier Giroud.

Brahimi et Porto sacrés champions

L'équipe du FC Porto est désormais assurée du titre de champion du Portugal, après le match nul, hier 5 mai 2018, entre le Benfica et le Sporting dans le derby de Lisbonne.

Les Dragões qui avaient besoin d'un seul point pour s'assurer du sacre final peuvent désormais fêter le 28ème titre du FC Porto avant même de jouer, aujourd'hui 06 mai, face à Feirense pour le compte de la 33ème journée.

Yacine Brahimi a énormément contribué à cette consécration du club de Porto. Le joueur de 28 ans a inscrit 08 buts cette saison. L'international algérien a été élu meilleur joueur des Dragons pour la saison 2017/2018, il fait aussi partie de l'équipe type de 2017 du championnat du Portugal.

L'avenir de l'attaquant des verts se dessinera lors des semaines à venir ; son contrat avec Porto court jusqu'au 30 juin 2019. Les dirigeants portugais veulent faire une bonne affaire en le transférant cet été. Plusieurs clubs européens sont intéressés il s'agit de Newcastle, Everton, Marseille ou encore l'Inter de Milan.

Lucien Favre vers Dortmund ?

Lucien Favre devrait certainement quitter l'OGC Nice à l'issue de la saison. Si l'entraîneur est dans les petits papiers d'Arsenal, le Borussia Dortmund serait le plus avancé sur le dossier. Selon nos confrères de L'Équipe, il pourrait être officialisé à la tête de l'actuel troisième de Bundesliga sous une dizaine de jours. Avant cela, le club doit mettre toutes les chances de son côté en se qualifiant pour la prochaine Ligue des Champions.

Wenger : «C'est une histoire qui se termine»

Arsène Wenger effectuait hier sa dernière sortie avec Arsenal à l'Emirates Stadium, contre Burnley (5-0). Le technicien alsacien a eu le droit à un hommage du public et des joueurs. "C'était très émouvant. C'était la dernière fois et cela fait si longtemps. Une telle histoire d'amour, vous ne voulez pas que ça prenne fin, mais tout a une fin, a-t-il confié à Sky Sports. Je n'ai pas encore commencé à l'intégrer. Je suis tellement concentré et je suis déconnecté de mes sentiments. Il faudra un peu de temps pour savoir ce que je ressens." Les Gunners n'ayant pas pu se qualifier pour la finale de la Ligue Europa, les adieux du Tricolore sont programmés le 13 mai sur le terrain de Huddersfield.



HAZARD S'EXPRIME SUR LA VICTOIRE FACE À LIVERPOOL

Ne nous emballons pas trop vite... Chelsea reste éjecté du top 4 pour l'instant et même un 6/6 pourrait ne pas suffire. Mais certains joueurs se sont réjouis de la victoire face à Liverpool. Interrogé en interne après la rencontre, Hazard a confirmé que les Blues ne baisseront pas les bras avant dimanche prochain (dernière journée de EPL).

Voici les propos du Belge : "Excellent, résultat excellent."

"C'est une grosse victoire donc on peut essayer d'être dans le top quatre à la fin de la saison. Nous voulons quelque chose de gros à la fin de la saison, alors quand vous gagnez des matchs comme celui-ci, c'est bon pour toute l'équipe. [Giroud] est facile à trouver sur le terrain, quand tu es un petit joueur comme moi, c'est bien d'avoir un homme comme lui."

"Il a manqué quelques coups mais à la fin il a marqué et nous avons gagné le match alors c'est bon. "Si nous gagnons nos deux derniers matchs, je pense que nous ferons partis du top quatre, ce n'est pas entre nos mains, mais nous allons tout donner."

HADJ 2018 :

L'opération de saisie des données pour la demande de visa se poursuivra jusqu'au 15 mai

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a rappelé les citoyens concernés par le Hadj que «l'opération de saisie des données pour la demande de visa se poursuivra jusqu'au 15 mai 2018 comme dernier délai», a indiqué dimanche un communiqué du ministère.



«Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire qui renvoi à son précédent communiqué du 22 avril 2018 à propos des

citoyens concernés par le Hadj 2018, rappelle que l'opération de saisie des données pour la demande de visa a débuté le 17 avril 2018 et se poursuivra jusqu'au 15

mai 2018 comme dernier délai», a précisé le communiqué.

A ce propos, «le ministère de l'Intérieur appelle l'ensemble des citoyens détenteurs du livret de pèlerinage 2018 accusant un retard de paiement des frais de pèlerinage à se rapprocher, dans les plus brefs délais, des agences de la Banque d'Algérie (BA) sur tout le territoire national afin de s'acquitter des frais et de déposer leurs dossiers au niveau des circonscriptions administratives ou daïras pour compléter les procédures administratives relatives aux renseignements des livrets de hadj et la saisie des données pour l'obtention du visa dans les délais fixés», a conclu le communiqué.

TRANSPORTS:

Mise en service du tramway de Sétif à partir d'aujourd'hui

Le tramway de Sétif sera mis en exploitation commerciale à partir d'aujourd'hui 8 mai 2018, ce qui permettra de renforcer le réseau de transport urbain dans cette ville et de fluidifier le trafic routier, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Transports. Cette nou-

velle infrastructure qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vise l'amélioration des conditions de transport au profit du citoyen, à travers le renforcement des infrastructures de base et l'introduction de nouveaux systèmes de



transport de la nouvelle génération, a précisé le communiqué. La ville de Sétif est la 6^e ville bénéficiant de ce mode de transport urbain «tramway», qui constitue un «acquis précieux» et une réalisation qui apporte une plus-value au tissu urbain, à travers la réhabilitation et la modernisation de la ville. Couvrant une distance de 15,2 km, le tramway de Sétif compte 26 stations et un centre de maintenance, composé de 5 bâtisses occupant une superficie de 8

hectares. Ce nouveau moyen de transport couvrira la ligne allant de la cité des 300 logements jusqu'à l'université d'El Bez, via le centre-ville. Le tramway de Sétif revêt une grande importance socio-économique, en créant de centaines de postes d'emplois lors de sa réalisation, relève le communiqué, ajoutant qu'il permettra la création de nouveaux postes d'emplois (techniciens, ouvriers et biens d'autres) à sa mise en service, au profit de la main-d'œuvre locale.

L'ENAG se dote de nouveaux équipements

L'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) s'est dotée de nouveaux équipements «lui permettant de doubler ses capacités en matière de tirage et de couvrir les besoins du marché du livre pour mieux répondre à la demande croissante», a indiqué, hier, le directeur général, Hamidou Messaoudi. La nouvelle imprimerie, acquise récemment et mise en service dimanche, utilise de nouvelles techniques «permettant d'augmenter le volume de tirage à 100 000 copies/jour, alors que la moyenne précédente était de 50 000 à 55 000 copies/jour», a indiqué M. Messaoudi. Cette opération vise à «répondre à la demande croissante en matière de livres, notamment le livre scolaire et culturel», a-t-il poursuivi. «L'ENAG œuvre depuis 2009 à renouveler ses outils de production, d'où l'acquisition d'équipements de haute technologie et de normes internationales en matière d'édition et d'impression», a rappelé le même responsable, ajoutant que ces efforts «se consolident aujourd'hui par l'acquisition de cette nouvelle imprimerie». Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi avait visité hier l'ENAG, à l'occasion de la mise en service de la nouvelle imprimerie appelant à l'ouverture de l'entreprise à l'édition numérique et électronique. Créée en 1983, l'ENAG, l'un des principaux éditeurs publics, est issue de la restructuration de l'ex société nationale d'Édition et de diffusion (SNED).

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 7 casemates et 7 bombes artisanales détruites à Batna et Tébessa



Sept (7) casemates pour terroristes et sept (7) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites dimanche à Batna et Tébessa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Batna et Tébessa (5^e Région militaire), des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 06 mai 2018, sept (7) casemates pour terroristes et sept (7) bombes de confection artisanale», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la

lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam (6^e Région militaire), neuf (9) contrebandiers et saisi 3,82 tonnes de denrées alimentaires, dix-huit (18) groupes électrogènes et dix-sept (17) marteaux piqueurs», note la même source. D'autre part, à Mostaganem (2^e Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de cinq (5) personnes, tandis que vingt-deux (22) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen», ajoute le communiqué.

RISQUES DE LA SAISON ESTIVALE La Protection civile lance une campagne de prévention

Une campagne d'information et de sensibilisation sur les risques de la saison estivale a été lancée depuis hier par la Direction générale de la Protection Civile, à travers l'ensemble de ses unités, sur le territoire national, indique un communiqué de cette direction.

Plusieurs risques sont retenus dans le cadre de ce programme de sensibilisation tels que les dangers de la mer, la baignade dans les réserves d'eau, et les barages, la prévention des feux de forêt et récoltes, ainsi que l'empoisonnement scorpionique, les intoxications alimentaires et les accidents de la circulation.

Un programme diversifié est retenu dans ce cadre, compte tenu de l'intérêt de cette initiative visant à réduire le nombre d'accidents pouvant provoquer des



pertes en vies humaines, pour assurer une large diffusion des consignes de sécurité et inculquer aux citoyens la culture du risque, ainsi que les précautions à prendre pour en atténuer leurs conséquences.

Des caravanes de sensibilisation sont ainsi programmées, particulièrement dans les localités à risques, tant au niveau des plages, que dans les massifs forestiers.

La Protection civile lancera également une caravane d'information sur les dangers de la baignade dans les barrages et autres réserves d'eau. «Un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, à travers le territoire national, provoquant annuellement des dizaines de morts», souligne les services de la Protection civile.

IMPORTANTES GLISSEMENTS DE TERRAINS ENREGISTRÉS AU PÔLE URBAIN DE MÉDÉA : Une expertise ordonnée

Une expertise a été ordonnée par le wali de Médéa suite aux importants glissements de terrains survenus récemment au niveau du pôle urbain de Médéa, en vue de décider des mesures à prendre pour protéger les nombreux édifices menacés, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Les services techniques des directions des Travaux publics (DTP) et de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction

(DUAC) ont été instruits par le chef de l'exécutif, Mohamed Bouchea, afin d'entamer, dans l'immédiat, un travail d'expertise des zones affectées par les glissements de terrains provoqués par les dernières précipitations, a indiqué la même source. L'expertise en question concernera, a-t-on ajouté, trois sites où d'importants mouvements de sols ont été enregistrés, durant ces dernières 48 heures, en l'occurrence le site de la cité

des enseignants, mitoyenne de la résidence universitaire des filles, le musée régional de la wilaya IV historique et le théâtre en plein air. Les résultats de l'expertise devraient déterminer le type d'intervention à réaliser au niveau de ces trois sites et les mesures préventives à prendre, afin de juguler ce phénomène et protéger ainsi les structures situées à proximité des zones de glissement.